

TMR

TMR - RAPPORT ANNUEL 2024

Les TMR en chiffres	3
Rétrospective 2024	4
Message du président et de la directrice	11
Gouvernance et contrôle	13
MOBILITÉ	17
ATELIERS	25
INFRASTRUCTURE	34
MARKETING & COMMUNICATION	40
RESSOURCES HUMAINES	42
QUALITÉ, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT	44
ACHATS	46
RAPPORT FINANCES ET CONTROLLING	48
Rapport organe de révision - comptes annuels	97
ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	97
Rapport de l'organe de révision - compte consolidés	113
Propositions du conseil d'administration	113
PV de l'assemblée générale 2024	114



RAPPORT ANNUEL 2024

Les TMR (Transports de Martigny et Régions SA) jouent un rôle clé dans la mobilité de la région, en assurant des services de transport public performants (bus, train) et en menant des projets d'ingénierie ferroviaire ambitieux.

Les TMR en chiffres



216

collaborateurs



57

mios chiffre d'affaires en CHF



36.4

mios montants des investissements en CHF



1'650'862

km parcourus



3'585'275

voyageurs



243

km de réseau



62

projets infrastructure internes
à TMR



967

voyages organisés

Rétrospective 2024

janvier



1 janvier – 31 décembre 2024

Ambassadeur Arnaud Boisset

Début du partenariat avec le talentueux skieur martignerain Arnaud Boisset pour sa 1^{ère} saison en Coupe du Monde de Super G. Arnaud incarne la passion et la détermination, valeurs indispensables pour exceller dans son domaine.

février



13 février – 22 février 2024

Test d'un bus électrique à Verbier

Afin d'explorer des solutions de mobilité plus durables et adaptées aux régions de montagne, nous cherchons des alternatives, notamment avec des véhicules ayant un impact environnemental réduit. Pour ce faire, plusieurs tests de bus électriques à batterie ont été menés cette année.

mars



1 mars – 19 mars 2024

Test d'un bus électrique à Martigny

Pour notre réseau urbain de plaine à Martigny, nous avons également exploré des alternatives, avec des essais de bus électriques afin d'en évaluer la pertinence dans un contexte urbain.



1 avril – 8 juillet 2024

Renouvellement de la voie entre Salvan et Les Marécottes

Les équipes se sont relayées durant les nuits pour effectuer un assainissement de la superstructure ferroviaire sur la voie du Mont-Blanc Express. Ces travaux permettent de garantir la sécurité et la ponctualité des trains.



15 mai 2024

Inauguration de la sous-station de Vernayaz

La mise en service de la nouvelle sous-station de Vernayaz est un projet novateur permettant d'améliorer notre efficacité énergétique. L'énergie de freinage des trains dans la descente entre Salvan et Vernayaz est récupérée dans les batteries de la sous-station. Elle servira ensuite à transmettre le courant nécessaire pour la montée des trains et à alimenter le réseau domestique (via Genedis) au moment le plus opportun.

Un projet qui nous tient particulièrement à cœur et réalisé en collaboration avec Genedis

Informations détaillées sur [la page dédiée](#).



26 avril 2024

Soirée du personnel

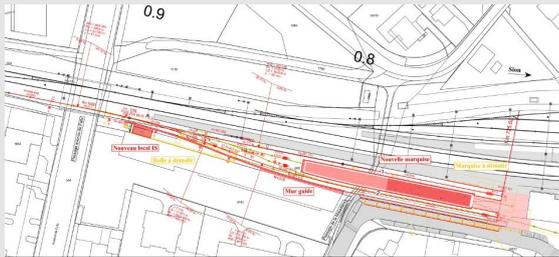
La soirée du personnel a rassemblé 166 personnes dans une ambiance festive, grâce à FORMA, SUPER NOVA et USELESS BAND, et a renforcé la cohésion interne.

juin

Assemblée générale des TMR au Zoo des Marécottes

20 juin 2024

Cette année, notre assemblée générale s'est déroulée au nouveau Boutique Hôtel du Zoo des Marécottes, partenaire de longue date des TMR.



1 juin – 30 juin 2024

Dépôt du dossier de demande d'approbation des plans pour la gare de Martigny

La transformation et la mise en conformité LHand des gares de la ligne du Martigny-Châtelard se poursuivent. La prochaine grande étape sera la gare de Martigny, dont le dossier a été soumis à l'Office fédéral des transports pour approbation.

juillet



4 juillet 2024

Lave torrentielle dans le Haut Val de Bagnes

Début juillet, le Val de Bagnes a été frappé par une coulée de lave torrentielle dans le torrent du Fregnoley, bloquant l'accès routier entre Champsec et Lourtier. Face à cette situation exceptionnelle, les TMR ont su réagir rapidement pour maintenir les services de transport et répondre aux besoins des habitant.e.s et des touristes avec une adaptation des lignes et horaires.

Réception de la DAP pour la halle Catogne

4 juillet 2024

La Décision d'Approbation des Plans (DAP) de l'OFT pour la future halle de maintenance ferroviaire située dans la halle Catogne a été reçue. Les travaux débuteront en août afin de respecter les délais et d'accueillir les rames Flirt Evo de RegionAlps dès fin 2025.

août



1 août – 21 septembre 2024

Partenariat avec le Palp Festival

Depuis plusieurs années, les TMR sont le partenaire mobilité du Palp Festival dans la Val de Bagnes et la Vallée du Trient. Nous assurons le transport des festivaliers vers les différents lieux de concerts de la région.



21 août 2024

Début des travaux de la halle de maintenance Octofer

Notre future halle de maintenance du matériel roulant ferroviaire, destinée notamment à l'entretien des rames Flirt EVO Stadler de RegionAlps. Avec ce projet, les TMR réaffirment leur engagement et leur volonté de renforcer ses activités et leur rôle de leader dans le domaine de l'expertise ferroviaire, révision de bogies, maintenance et ingénierie.

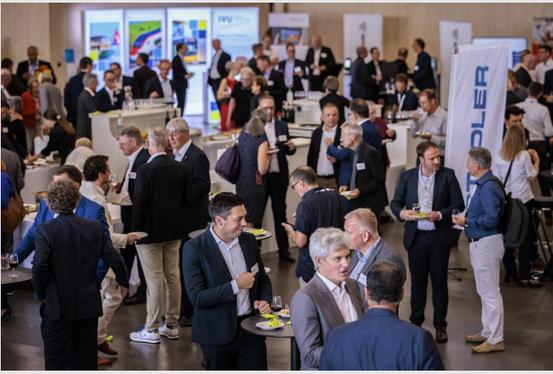
La nouvelle halle sera opérationnelle dès l'automne 2025.



26 août – 1 septembre 2024

Partenaires mobilité de l'UTMB

Les TMR poursuivent leur engagement aux côtés de l'UTMB pour offrir des solutions de transport efficaces et durables entre Orsières, Champex et La Fouly ainsi que des relations transfrontalières avec la Vallée de Chamonix. Cette année encore, nous avons assuré le transport des accompagnants et rapatrié les coureurs ayant abandonné, grâce à la mobilisation de 12 bus et 14 chauffeurs pendant 3 jours, sous la supervision de 2 responsables opérationnels d'exploitation.



4 septembre – 6 septembre 2024

Assemblée générale de l'UTP à Martigny

Pendant deux jours, les TMR ont eu l'honneur d'accueillir l'Assemblée Générale de l'Union des Transports Publics. Plus de 200 invités ont profité de riches échanges autour des défis et opportunités du transport public en Suisse, ponctués de discussions passionnantes et de moments conviviaux.



24 septembre – 30 septembre 2024

Présence au salon Innotrans à Berlin

Pour la 2e fois, les TMR étaient présents au salon international des technologies de transport, InnoTrans à Berlin. Une belle occasion de présenter notre expertise ferroviaire en matière de révision de bogies, ainsi que notre future halle de maintenance à voie normale.



1 octobre – 10 octobre 2024

Clustering d'automne sur la voie étroite

Durant la fermeture annuelle de la ligne du Mont-Blanc Express, nous avons profité de réaliser de nombreux travaux sur le tronçon entre Martigny et Les Marécottes.

- Réfection de la superstructure de la voie dans le tunnel du Charbon
- 1ère étape de réfection du tunnel du Bourgout
- Déplacement de l'entrée crémaillère côté Salvan d'environ 20 mètres en vue de l'arrivée des rames Z890
- Assainissement du ponceau de la préventive
- Remplacement du tablier métallique par une auge en béton armé et réfection de 250 mètres de voie ferrée



5 décembre 2024

Escape Game interne sur la sécurité

Pour sensibiliser nos collaboratrices et collaborateurs de manière originale, nous avons organisé un Escape Game unique, mêlant réflexion, esprit d'équipe et prévention des risques professionnels.



20 décembre 2024

Fin de la première étape des travaux de la nouvelle halte de Châtelard VS

En prévision de l'arrivée des nouvelles rames et de leur exploitation en unités multiples, nous avons créé une nouvelle halte pour l'arrêt Le Châtelard VS, sous forme d'une galerie sous l'usine CFF. Cette halte moderne offre désormais un quai accessible facilement aux personnes à mobilité réduite et un accès rapide aux installations de VerticAlp Emosson.

Message du président et de la directrice

Chers membres, partenaires et collaborateur-trice-s,

L'année 2024 a été une période marquante pour notre organisation, rythmée par des défis et des succès qui renforcent notre engagement envers notre mission.

Nous avons poursuivi notre développement en mettant l'accent sur l'innovation, la performance et la responsabilité sociétale. Nos équipes ont déployé des efforts considérables pour atteindre nos objectifs stratégiques, qu'il s'agisse de la consolidation de nos activités, de l'amélioration de nos services ou de la mise en place de nouvelles initiatives porteuses d'avenir.

L'arrivée de notre nouvelle Directrice générale au 1^{er} février a marqué le début d'une année significative. Elle a pris ses fonctions avec détermination et a établi des relations solides tant avec le personnel qu'avec les autorités suisses, françaises et italiennes. Sous sa direction, les dossiers d'acquisition de nouvelles rames pour le Mont-Blanc Express et la ligne Martigny-Aoste ont été repris avec dynamisme. Par ailleurs, la mise en œuvre de nos contrats de transports publics pour l'Entremont, Verbier et Martigny a été assurée avec rigueur et efficacité, accompagnée d'un financement assuré pour notre futur système d'aide à l'exploitation et d'informations voyageurs (SAEIV).

Le secteur Infrastructure a œuvré de mains de maître pour obtenir dans les temps l'autorisation de construire une nouvelle halle de maintenance ferroviaire, qui sera mise en service en automne 2025. Cette halle constitue un élément essentiel de notre développement. En parallèle, la mise en service de la sous-station réversible de Vernayaz, alimentant le Mont-Blanc Express et le réseau domestique Genedis, marque une avancée significative en matière de récupération et de réutilisation d'énergie. Les équipes Infra ont également travaillé à la réussite du passage inférieur des Neuvilles et du clustering d'automne



sur la voie étroite. Enfin, elles ont finalisé la convention de prestations 25-28 permettant le financement des projets de développement et d'entretien à venir.

Nous avons anticipé les départs annoncés de collaborateurs ; un nouveau responsable des Systèmes d'information nous a rejoints et un nouveau Directeur des Ressources Humaines a été nommé, assurant ainsi la continuité et le renforcement de nos équipes.

Notre ancrage dans la branche du transport public s'est affirmé avec l'organisation, en septembre, de l'assemblée générale de l'UTP (Union des Transports Publics suisses). De plus, notre présence à Innotrans Berlin a été remarquée, mettant en avant notre savoir-faire reconnu en matière de révision de bogies ainsi que notre future halle de maintenance.

Ces résultats n'auraient pas été possibles sans l'investissement de toutes et tous. Nous tenons à remercier chaleureusement nos collaborateur-trice-s, nos partenaires et nos parties prenantes pour leur engagement indéfectible. Ensemble, nous avons démontré notre capacité à nous adapter et à saisir les opportunités dans un environnement en perpétuelle évolution.

Nous abordons 2025 avec confiance et ambition.
De nouveaux défis nous attendent, et nous
sommes prêts à les relever avec la même
persévérance. Continuons à innover, à collaborer
et à construire un avenir durable pour notre
organisation.

Merci à toutes et tous pour votre confiance, votre
soutien et votre engagement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David Martinetti', with a long horizontal flourish extending to the left.

David MARTINETTI, président du conseil
d'administration

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marielle Desbiolles', with a period at the end.

Marielle DESBIOLLES, directrice générale

Gouvernance et contrôle

Conseil d'administration



David Martinetti
PRÉSIDENT (administrateur
indépendant)



Joachim Rausis
VICE-PRÉSIDENT (délégué
régional, Orsières)



Anne-Laure Couchepin Vouilloz
MEMBRE (déléguée régionale,
Martigny)



Florian Piasenta
SECÉTAIRE (délégué régional
Salvan)



Nicolas Grandjean
MEMBRE (délégué de la
Confédération)



Pierre André Meyrat
MEMBRE (administrateur
indépendant)



Alain Barbey
MEMBRE (administrateur
indépendant)



Pascal Bovey
MEMBRE (délégué du Canton
du Valais)



Christophe Maret
MEMBRE (délégué régional, Va
de Bagnes)

Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises.

Hormis les affaires courantes, il a notamment :

suivi l'évolution des dossiers suivants

- nomination de la nouvelle Directrice générale comme représentante des TMR auprès de RAILplus, RegionAlps, Vallée du Trient Tourisme et May Taxi & Limousine SA,
- validation du plan de gestion des dangers naturels coordonné avec le Canton du Valais et l'Office fédéral des transports,
- mise en connaissance du projet de halle de maintenance ferroviaire destinée aux futures rames FLIRT Evo de RegionAlps (projet de la halle Catogne)
- évolution de la collaboration avec la Vallée d'Aoste pour la ligne de bus Martigny-Aoste,
- nomination d'un nouveau Directeur des Ressources Humaines et d'un nouveau responsable des Systèmes d'information,
- suivi des contrats de mobilité (Entremont)

adjudé

- divers mandats pour le projet de la halle de maintenance ferroviaire (terrassment, gros œuvre, charpente métallique, installations électriques, ligne de contact, transbordeur à bogie),
- l'adaptation des appareils de dessertes Ittis des gares du Mont-Blanc Express,
- l'achat de 12 appareils de voie, branchement et aiguilles pour l'entretien de la voie du Mont-Blanc Express,
- les mandats pour le projet SAEIV (Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs),

pris, régulièrement, connaissance de la situation financière et validé le budget et les investissements 2025.

En outre, il a également décidé d'augmenter pour 2025 la fréquence des réunions du conseil et la création de commissions spécifiques (finances, audit et risques, RH).

Organe de révision

NOFIVAL SA – Martigny

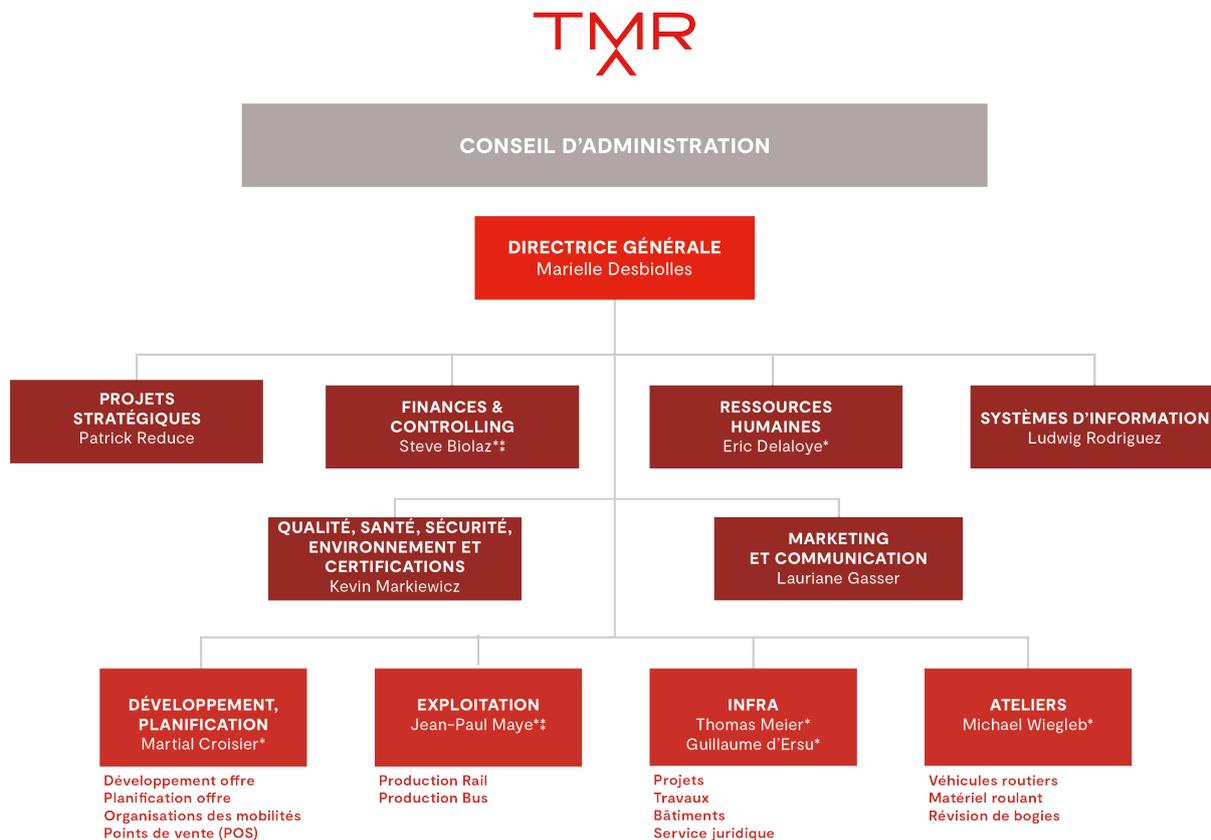
Assemblée générale

En date du 20 juin 2024, s'est tenue notre Assemblée Générale ordinaire au Restaurant du Zoo des Marécottes (Vallée du Trient). Le Président a salué les 35 actionnaires présents, porteurs ou représentants de 617'238 actions, équivalant à 90.9 % du capital-actions.

Le rapport de gestion, les comptes et le bilan de l'exercice 2023 ont été acceptés à l'unanimité par les actionnaires qui ont aussi donné décharge aux organes responsables.

M. David Martinetti a été réélu, à l'unanimité, en qualité de Président du Conseil d'administration. L'assemblée a renouvelé le mandat à l'ensemble des administrateurs sortants ainsi qu'à l'organe de révision pour une nouvelle période.

Structure opérationnelle



* membre de direction

** directeur adjoint

Organigramme - 12.2024

MOBILITÉ



« 2024, une année de transformation et d'engagement : ajustement de l'organisation, modernisation des services et adaptation aux défis pour une mobilité toujours plus performante et durable. »

CHIFFRES-CLÉS



3'585'275

voyageurs



26

bus de ligne en Entremont
(dont 6 mini-bus)



59

chauffeur.euse.s de bus



5

bus urbains de Martigny



18

mécaniciens de locomotive



13

bus navettes à Verbier



1'381'208

km parcourus sur le réseau bus



269'654

km parcourus sur la ligne du
Mont-Blanc Express



92

% ponctualité moyenne bus et
train

RÉORGANISATION DU DÉPARTEMENT MOBILITÉ

En mai 2024, le département Mobilité a fait l'objet d'une réorganisation stratégique visant à optimiser son efficacité et mieux répondre aux exigences du secteur. Deux départements distincts mais complémentaires ont été créés :

- 1. Développement, Planification et Organisation :** en charge de la planification annuelle, du développement stratégique de la mobilité, ainsi que de la gestion des grands événements et du processus lié aux changements d'horaires. Il inclut également les points de ventes, pour une approche intégrée des services de mobilité afin de répondre au mieux aux enjeux futurs.
- 2. Exploitation :** responsable de la mise en œuvre des prestations planifiées, de la gestion des ressources et de la qualité des prestations.

Travaillant en synergie, ces départements garantissent une coordination fluide et une amélioration continue des services. Cette nouvelle organisation renforce la réactivité et la performance de l'entreprise au bénéfice des client·e·s.



FAITS MARQUANTS

En 2024, un grand travail d'adaptation de l'horaire a été réalisé afin de s'aligner avec les changements imposés par le nouvel horaire 2025 des CFF, ceci dans l'optique d'optimiser les correspondances et répondre au mieux aux attentes des client·e·s et collaborateur·trice·s.

Le Mont-Blanc Express a connu un large succès et la poursuite du renouvellement de ses infrastructures s'est déroulée sans encombre et avec un impact minimisé sur les voyageurs·euses. Trois nouveaux mécaniciens de locomotives ont été engagés afin de renforcer l'équipe et d'assurer un service optimal. Enfin, la gare des Marécottes a fermé définitivement ses portes et l'agence de voyages a poursuivi sa croissance.

L'activité bus en Entremont est restée soutenue, principalement lors de la saison touristique estivale. Nous avons également pu apporter notre soutien lors d'événements régionaux afin de diminuer les transports individuels. La lave torrentielle survenue le 3 juillet dans le Val de Bagnes nous a amenés à repenser l'organisation des transports de la région, ceci avec succès puisqu'un bus resté bloqué dans le Haut Val de Bagnes a permis de maintenir les liaisons avec le fond de la vallée, jusqu'à Mauvoisin.

Refonte de l'horaire 2025 : alignement, fluidité et satisfaction au cœur de nos priorités

Dans le cadre de nos efforts visant à garantir un service de transport fiable, efficace et adapté aux attentes des voyageurs·euses, une analyse approfondie de l'horaire 2025 a été réalisée pour l'ensemble de nos lignes. L'objectif principal était de concevoir un horaire harmonisé avec celui proposé par les CFF, tout en assurant des correspondances fluides et optimisées, à Martigny et à Vallorcine notamment.

Cette démarche a reposé sur une écoute attentive des attentes des client·e·s et des collaborateur·trice·s, dont les contributions ont permis de guider les ajustements afin de s'assurer que les solutions proposées répondent à leurs attentes. Une attention particulière a été portée à la synchronisation des trajets et à l'amélioration des infrastructures ferroviaires sur les lignes Martigny-Le Châble/Orsières et Martigny-Châtelard/Vallorcine. Par ailleurs, des adaptations ont également été apportées au niveau des lignes de bus pour assurer une cohérence globale du réseau.

Dans ce contexte, nous sommes également allés à la rencontre de la population de la vallée du Trient lors de deux soirées d'information. Ces rencontres ont constitué une belle occasion de présenter le nouvel horaire 2025 ainsi que les travaux prévus sur la ligne. Elles ont été très appréciées et ont permis d'engager des échanges constructifs avec les habitant·e·s.

Les améliorations mises en place permettent désormais une meilleure compatibilité avec les services régionaux et nationaux, facilitant ainsi les déplacements et améliorant la satisfaction des voyageurs·euses. En intégrant les besoins de toutes et tous au cœur de cette refonte, les TMR réaffirment leur engagement en faveur d'une mobilité durable, performante et adaptée aux attentes actuelles et futures.

Modernisation des infrastructures et renforcement des équipes d'exploitation ferroviaire

En 2024, plusieurs faits marquants ont jalonné la production ferroviaire. Sur la voie étroite, une interruption de six semaines en automne a été nécessaire pour réaliser des travaux entre Martigny et Les Marécottes, garantissant la pérennité et la sécurité des infrastructures. Tous les conducteurs du Mont-

Blanc Express ont suivi une formation continue de deux jours afin de maintenir leurs compétences techniques à jour. Enfin, pour anticiper les départs à la retraite et stabiliser durablement les effectifs, trois nouveaux mécaniciens ont été engagés, renforçant ainsi la capacité opérationnelle du réseau.

Une année de défis et d'engagement pour la mobilité régionale

En 2024, l'exploitation des lignes de trafic régional et scolaire dans l'Entremont a été marquée par une forte activité. Un engagement important a été déployé pour assurer une qualité de service optimale en haute saison et répondre aux attentes des usager·ère·s.

L'unité bus des TMR a renforcé son rôle de partenaire de mobilité durable lors d'événements majeurs de la région. Elle a assuré le transport des visiteurs et festivaliers de nombreuses manifestations, dont le Palp Festival, la Fête de la Châtaigne, la Foire du Valais ou encore l'UTMB. Cette implication souligne notre engagement à proposer des solutions de transport adaptées aux besoins locaux tout en favorisant une mobilité respectueuse de l'environnement.

Un événement majeur a marqué l'année : la lave torrentielle du 3 juillet 2024 qui a coupé l'accès au Haut Val de Bagnes et endommagé les infrastructures routières. Face à cette crise, les TMR ont réagi rapidement en collaboration avec la commune, mettant en place une desserte locale et touristique grâce à un bus présent sur place. Les efforts des chauffeurs, contraints de se rendre à pied à Lourtier pour assurer leur service, ont permis de maintenir la continuité du transport et de soutenir la population dans cette période difficile.

Par ailleurs, la commune d'Orsières a renouvelé son contrat de centre de compétence (réaliser des études et projet de mobilité globale) pour 2024/2025, et la ligne d'Aoste a été prolongée jusqu'à juin 2025. Pour améliorer encore l'expérience des voyageur·euse·s, quatre nouveaux bus ont été livrés au dépôt du Châble en mai 2024, renforçant ainsi la qualité et la fiabilité du réseau de transport.

Réorganisation des services en gare et dynamisme de l'agence de voyages

L'année 2024 a été marquée par la fermeture de la gare des Marécottes en février, décision s'inscrivant dans le projet global de réaffectation des locaux et d'optimisation des ressources. Afin de minimiser l'impact sur nos client·e·s et de garantir la continuité du service, l'ensemble des prestations offertes en gare a été transféré vers des plateformes digitales et des automates de vente de billets. Cette transition, en phase avec les attentes des voyageurs·euse·s, a permis de maintenir un haut niveau de satisfaction de la clientèle.

La gestion du point de vente de la gare de Monthey, sous mandat de RegionAlps, a été satisfaisante. Toutefois, une baisse du chiffre d'affaires est observée, en partie due à l'ouverture d'un nouveau point de vente Western Union à Monthey et à la digitalisation des canaux de vente, réduisant la fréquentation pour l'achat de billets.

Parallèlement, notre agence de voyages a connu une forte reprise avec une hausse du nombre de client·e·s et de voyages organisés. Les résultats, dépassant les prévisions initiales, témoignent de la reprise du secteur et de l'efficacité de notre stratégie commerciale.

CHIFFRES-CLÉS DES POINTS DE VENTE



4

gares



14

automates



967

voyages organisés



DÉFI FUTUR : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ET RENFORCER NOTRE POSITIONNEMENT

Dans le cadre de notre stratégie de croissance et en tant qu'acteur de référence en mobilité, nous avons la volonté de développer le marché de la mobilité par la mise en œuvre de projets innovants et l'intégration d'offres promotionnelles visant à augmenter la fréquentation. Ces initiatives, inscrites dans une approche multimodale, viseront à intégrer des solutions performantes et durables, répondant aux attentes évolutives des voyageurs et tenant compte des enjeux liés à la transition écologique.

Parallèlement, nous consoliderons notre positionnement stratégique en renforçant nos points de vente à travers des partenariats ciblés et pérennes. Ces collaborations nous permettront d'élargir notre présence sur le marché et d'améliorer l'expérience et la satisfaction de nos clients.



ATELIERS



« 2024, une année empreinte de succès sur les marchés externes exigeants, accompagnée d'un alignement convenable de nos équipes performantes et polyvalentes à la croissance maîtrisée et à l'organisation de notre clientèle interne et externe, s'appuyant sur notre conscience de qualité irréprochable. »

Centre de maintenance rail

Ateliers de Vernayaz et d'Orsières



KM PARCOURUS PAR LE MATÉRIEL ENTRETENU PAR LES TMR



432'023

rames TMR et SNCF Mont-Blanc
Express



510'854

rames RegionAlps, Entremont

FAITS MARQUANTS

En 2024, les TMR ont intensifié leurs efforts pour pérenniser leur matériel roulant face à l'obsolescence des composants électroniques. L'anticipation et la certification de solutions alternatives restent un enjeu crucial, notamment pour le Mont-Blanc Express, nécessitant des homologations en France. L'année a vu l'acquisition et la transformation d'un locotracteur thermique dédié aux chantiers du Mont-Blanc Express. Ce véhicule d'occasion, avec ses deux moteurs diesel et équipements spécifiques, répond à des besoins uniques que le matériel neuf ne couvre pas. Par ailleurs, les rames BDeh 4/4 en fin de cycle de vie ont fait l'objet d'un plan de conservation et de transformation, suivant l'exemple des automotrices n°4 et 6. Ce projet se déroule avec rigueur grâce à une préparation soignée et à l'implication des équipes.

Pour faciliter les manœuvres, les TMR ont acquis un remorqueur électrique et finalisé une convention avec RegionAlps pour la maintenance du futur parc Flirt Evo. Le personnel a suivi une formation approfondie chez Stadler à Erlen. Enfin, deux collaborateurs ont suivi une formation en leadership, et plusieurs membres de l'équipe ont obtenu des certifications techniques, renforçant ainsi l'expertise interne et la fiabilité des services.

Anticiper et maîtriser l'obsolescence du matériel ferroviaire

Le matériel roulant ferroviaire moderne est constitué de nombreux composants électroniques dont la durée de vie n'est plus uniquement dictée par le vieillissement ou l'usure mais par la décision des fabricants de cesser leur production. Notre défi consiste à anticiper, financer, réaliser et homologuer des solutions de substitution durables.

En ce qui concerne le Mont-Blanc Express, les TMR ont la particularité de devoir faire certifier toutes leurs solutions en France également. Ainsi, nos ingénieurs ferroviaires s'attachent à assurer le futur de notre matériel roulant en maîtrisant l'obsolescence de notre parc, garantissant ainsi sa fiabilité et sa pérennité.

Modernisation et adaptation du matériel ferroviaire

L'année 2024 a été marquée par le rachat et la transformation d'un locotracteur thermique destiné aux travaux sur les chantiers du Mont-Blanc Express. Ce véhicule d'occasion présente des caractéristiques spécifiques qui le rendent particulièrement utile : il est équipé de deux moteurs diesel – l'un dédié aux trajets, l'autre aux opérations sur chantier – ainsi que de deux bogies et de patins magnétiques. À ce jour, aucun constructeur de matériel neuf ne propose une locomotive dotée de telles spécificités.

Par ailleurs, nos vénérables rames BDeh 4/4 arrivent en fin de cycle de vie. Nous avons choisi d'en préserver une pour le transport de voyageur·euse·s et de transformer l'autre en engin de chantier bimode, à l'image des automotrices n°4 et n°6 déjà converties. Cette approche nous permet d'optimiser l'utilisation de notre matériel tout en prolongeant sa durée de vie dans une logique de durabilité et d'efficacité opérationnelle.

Nouveau centre de maintenance ferroviaire

Ce projet majeur se déroule actuellement sans faille, grâce à une méticuleuse préparation et au professionnalisme des responsables et des prestataires de service impliqués. L'ensemble des équipements et outillages est désormais commandé et nos acheteurs ainsi que les responsables du projet assurent un suivi rigoureux de leur mise en œuvre.

Afin de faciliter les manœuvres des véhicules sans entraînement propre, nous avons acquis un remorqueur à propulsion électrique. Ce véhicule polyvalent est capable de tracter ou de pousser tout matériel roulant, quel que soit son système d'attelage.

Par ailleurs, en collaboration avec notre partenaire RegionAlps, nous avons finalisé la convention de maintenance pour le futur par Flirt Evo, qui comprendra 24 véhicules.

Développement des compétences

Notre personnel a bénéficié d'une formation théorique et pratique approfondie dans le cadre de la future maintenance des rames Flirt Evo, dispensée par le constructeur Stadler à Erlen, ce qui a conforté sa confiance en nos services.

Avec notre croissance de notre organisation, l'adaptation de notre structure organisationnelle a nécessité la formation en leadership de deux membres de l'équipe, assumant désormais la responsabilité de chefs d'équipe.

Par ailleurs, n'oublions pas l'essence de notre métier : nos collaborateurs des ateliers doivent être en mesure de conduire les machines qu'ils entretiennent. En 2024, deux automaticiens ont réussi leurs examens, y compris ceux relatifs au secteur français du Mont-Blanc Express.

Enfin, nos ingénieurs ferroviaires continuent de se perfectionner : l'un a obtenu son master à l'EPFL de Sion, un autre a maîtrisé son examen en tant qu'ingénieur international en soudage, et le troisième a réussi sa formation de chef de projet. Ces réussites témoignent de notre engagement envers l'excellence et le développement continu des compétences.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS : 2025 UNE ANNÉE DE RENOUVEAU

L'année 2025 marquera un tournant majeur avec le renouvellement à grande échelle de notre matériel roulant ferroviaire. D'une part, l'introduction des nouvelles rames Z890 du Mont-Blanc Express, et d'autre part, l'arrivée des rames Flirt Evo de RegionAlps, pour lesquelles nous assumerons l'entretien au niveau ECM4.

Dans cette dynamique, la maintenance commune entre les TMR et SNCF devra être organisée conformément aux exigences de la directive européenne ECM. Une convention à cet effet sera élaborée conjointement par les deux compagnies ferroviaires afin d'assurer une gestion efficace et harmonisée.

Par ailleurs, en 2025, nous lancerons l'étude de transformation d'une rame BDeh 4/4 en Xemh 4/4 bimode. La réalisation s'achèvera l'année suivante.

Centre de révision de bogies Octofer

Site des Vorziers à Martigny



CHIFFRES-CLÉS



24

clients



167

commandes



202

ponts et essieux montés
révisés



3'844'000

CA tiers en CHF

FAITS MARQUANTS

Les TMR ont remporté plusieurs marchés publics d'importance, en Suisse ainsi qu'à l'étranger.

Pour la première fois, les TMR ont réussi l'audit SNCF relatif aux essieux sans aucune non-conformité, ce qui fait de nous une référence en matière de production d'essieux montés en voie métrique pour la France.

L'audit ECM annuel, mené par Certifer France, n'a donné aucune non-conformité.

Quelques nouveaux clients ont mis les capacités d'apprentissage de notre équipe à l'épreuve. Grâce à son engagement et sa réactivité, elle a su relever le défi, confirmant ainsi notre crédibilité et compétitivité sur un marché stratégique.

Enfin, nous avons manufacturé pour le compte de Stadler les premiers frotteurs 3^{ème} rail, concept TMR, faisant partie intégrale des bogies des futures rames Z890 du Mont-Blanc Express.

Étoffement de notre outillage – vers plus d'autonomie et de précision

Une fraiseuse numérique de haute capacité a complété notre parc de machines. Ainsi, nous fabriquons des pièces usinées en grande quantité et de haute précision. Cet équipement de pointe nous a permis de renoncer à la sous-traitance de ce type d'usinage, renforçant ainsi notre autonomie et notre efficacité.

Notre tronçonneuse de bandages, conçue en interne par notre propre personnel, a obtenu la certification CE, autorisant ainsi son utilisation en toute conformité avec les normes européennes de sécurité et de performance.

La révision mi-vie de notre tour en fosse à voie métrique vient de s'achever. Il est à nouveau prêt à accueillir, pour reprofilage, des roues de nos propres bogies et de celles de nos clients.

Formation et développement des compétences

La formation de nos apprentis assure la croissance continue et pérenne de notre équipe.

Parallèlement, un de nos collaborateur-trice-s a réussi son examen en gestion d'équipe, témoignant de notre volonté de valoriser le développement des compétences et d'encourager l'évolution professionnelle au sein de notre organisation.

COMPÉTITIVITÉ, EXPANSION ET INNOVATION : RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

L'un de nos principaux défis est de maintenir notre compétitivité en France comme en Suisse, en optimisant le lien triangulaire entre politique de prix, excellence de qualité et délais de réalisation imbattables, tout en offrant la plus-value de notre ingénierie aux clients qui en souhaitent.

La conquête de nouveaux marchés, au moyen de prestations complémentaires, devient la priorité stratégique de nos efforts.

La mise en opération de notre nouveau centre de maintenance ferroviaire marquera une étape clé dans notre développement. Nous pourrons notamment offrir des prestations très recherchées de reprofilage de roues à voie normale. De plus, grâce à un équipement spécifique et sophistiqué, nous pourrons dissocier les bogies des véhicules à voie normale et les transférer efficacement vers l'atelier de révision.

Centre de maintenance routière

Garage à Orsières



CHIFFRES-CLÉS



682

pièces de rechange et de prestations commandées



54

expertises véhicules réussies



1'381'208

kms parcourus par véhicules de ligne



34

véhicules conformes à la norme Euro 6



7

véhicules électriques / hybrides



282

total d'avaries et de sinistres

FAITS MARQUANTS

Notre station d'épuration des eaux usées a été entièrement renouvelée, renforçant ainsi notre engagement en faveur de la préservation de l'environnement sous toutes ses formes.

L'externalisation de la logistique du changement de pneus a donné des résultats contrastés. Si certaines opérations ont pu être optimisées, les véhicules soumis aux conditions hivernales les plus exigeantes ont dû être réintégrés au garage afin de répondre avec précision aux besoins spécifiques de l'exploitation sur nos lignes de montagne.

L'arrivée de trois nouveaux bus à plancher haut, offrant un nombre maximal de places assises et adaptés aux personnes à mobilité réduite, nous permet de répondre à une exigence sur mesure dans le secteur du Châble. Le retour d'expérience, positif tant du côté des voyageurs que des chauffeurs, confirme que cette gamme de véhicules assure un service confortable et efficace dans l'Entremont et au-delà.

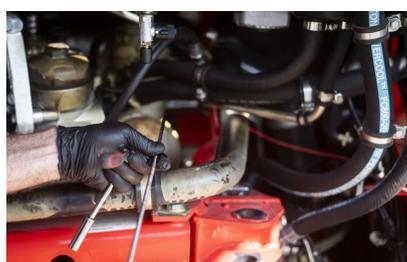
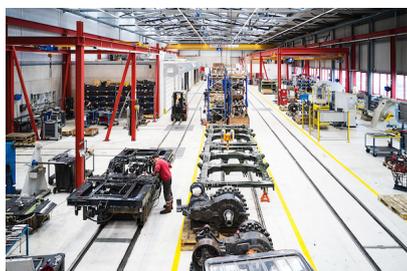
Nous avons également testé à quatre reprises des bus électriques de différents constructeurs, dont trois fois à Verbier et une fois à Martigny. Si les résultats ont été mitigés à Verbier, ils se sont révélés concluants à Martigny, ouvrant ainsi des perspectives intéressantes.

OPTIMISATION, INNOVATION ET ENGAGEMENT POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

Bien que nous soyons déjà très compétitifs, la maîtrise de notre taux horaire reste un défi. Dans cette optique, nous limiterons le transfert de véhicules vers des prestataires externes en réintégrant certains travaux au sein de notre garage, notamment les retouches de carrosserie et de peinture.

Nous poursuivons avec rigueur la mise à jour des systèmes d'information aux voyageurs sur l'ensemble de nos véhicules, y compris le transfert des données en temps réel et le comptage automatique des passagers.

Enfin, nous continuons d'investir dans une flotte à faibles émissions de gaz à effet de serre, voire sans émissions locales, afin de contribuer activement à une mobilité plus durable.



INFRASTRUCTURE



« Moderniser nos infrastructures, anticiper les dangers naturels et poursuivre nos projets ambitieux : le bilan 2024 illustre notre engagement à offrir une mobilité toujours plus sûre, fiable et durable, adaptée aux besoins présents et futurs. »

CHIFFRES-CLÉS



22.7

Investissements en millions



62

projets internes à TMR



2'081

mètres de voies renouvelées



2'700

tonnes de ballast renouvelées



456

Ouvrages d'art en surveillance



FAITS MARQUANTS

En 2024, notre réseau ferroviaire a connu d'importants travaux d'entretien et de modernisation de l'infrastructure. La ligne du Mont-Blanc Express a bénéficié d'améliorations significatives, tout comme la ligne Martigny – Orsières – Le Châble, où plusieurs chantiers stratégiques ont été finalisés. Parallèlement, la gestion des dangers naturels a été renforcée, et de nouveaux projets, tels que la nouvelle halle de maintenance, ont été lancés pour accompagner l'évolution de notre réseau.

Ces réalisations s'inscrivent dans une stratégie à long terme visant à garantir un transport performant, sûr et adapté aux défis futurs.

Travaux et améliorations sur la ligne du Mont-Blanc Express

L'année 2024 aura été marquée par d'importants travaux sur la ligne du Mont-Blanc Express. Parmi les réalisations majeures :

- réfection de la voie ferrée entre Salvan et Les Marécottes sur une longueur de 1'335 mètres. Réalisés de nuit sur plus de deux mois, ces travaux ont représenté un défi logistique et organisationnel important, mais ils ont permis de limiter les perturbations sur l'entier de la ligne
- installation du nouveau matériel d'attache « STi 14 », qui limite la propagation des courants vagabonds
- mise en place de plaques « Braess » de renforcement pour stabiliser la voie dans les courbes serrées et éviter les problèmes de déjettement de la voie dans les petits rayons de courbure
- suppression des joints ouverts dans la voie, réduisant ainsi les nuisances sonores pour les riverains

Mise en service de la sous-station de Vernayaz

La nouvelle sous-station de Vernayaz a été mise en service en mai et alimente désormais le Mont-Blanc Express entre Martigny et Salvan. Grâce à un système réversible, l'énergie de freinage des trains à la descente est récupérée, stockée et ensuite réutilisée pour la montée des trains ou redistribuée sur le réseau grâce au partenariat avec Genedis. Les premiers résultats de récupération d'énergie sont encourageants et nos équipes œuvrent quotidiennement à l'optimisation du système.

Ce projet innovant témoigne de l'engagement des TMR en faveur d'une économie durable et d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Déplacement et modernisation de la halte de Châtelard VS

Les travaux de déplacement de la halte de Châtelard VS ont consisté en la construction de la nouvelle halte sous la galerie CFF. Ainsi, les installations d'accueil seront désormais complètement abritées, accessibles aux personnes à mobilité réduite et à proximité directe de l'entrée aux installations de VerticAlp. La mise en service de cette halte est prévue pour le printemps 2025.

Travaux d'automne – une coupure nécessaire pour l'entretien de la voie

Durant les 6 semaines de coupure annuelle, les gros chantiers suivants ont été réalisés sur le tronçon Martigny – Les Marécottes :

- réfection de la superstructure de la voie dans le tunnel du Charbon, avec remplacement des traverses, rails et ballast, ainsi que des ancrages de la crémaillère
- première étape de réfection du tunnel du Bourgout
- déplacement de l'entrée crémaillère côté Salvan en vue de l'arrivée des nouvelles rames Z890
- assainissement du ponceau de la Préventive, avec remplacement du tablier métallique par une auge en béton armé et réfection de 250 mètres de voie ferrée

En parallèle, 18 chantiers de plus petite ampleur ont été réalisés, incluant :

- travaux de dévégétalisation et stabilisation des banquettes avec BAFIX entre Salvan et Les Marécottes
- étanchéité et rejointoiement des infrastructures
- lutte contre les dangers naturels, avec purge et sécurisation de blocs rocheux, passage torrentiel de la Ravenasse et coupe d'arbres
- exercice de pose de batardeaux pour sécuriser un éventuel débordement du Trient

Modernisation de la ligne Martigny – Orsières/Le Châble

Sur la ligne du Martigny – Orsières – Le Châble, les travaux de la ligne de contact commencés l'an dernier sur le tronçon à la sortie de la gare de Martigny ont été finalisés. La création du nouveau passage inférieur des Neuvilles a été achevée en fin d'année. Une spectaculaire opération coup-de-poing a eu lieu entre le 1er et le 4 juillet permettant de riper le nouvel ouvrage à son emplacement définitif. Pour ce faire, l'ouvrage a été verriné et poussé sur une distance de près de 20 mètres. A la sortie de la gare de Martigny-Bourg une petite réfection de voie a été réalisée sur une longueur d'environ 75m.

En automne, des travaux ont eu lieu principalement de nuit sur le passage supérieur du Merdenson. Ceux-ci ont permis de remettre en état l'ouvrage datant de 1952 et de compenser le déficit structurel par un renforcement avec des lamelles de carbone de la structure.

Projet Catogne : nouvelle halle de maintenance

Les travaux pour la nouvelle halle de maintenance, destinée notamment à accueillir les futures rames Flirt Evo de RegionAlps, ont démarré en août, après réception de la Décision d'Approbation des Plans de l'OFT.

Ces travaux incluent la création de 3 voies de 100m de long avec fosses, la construction d'une nouvelle structure métallique pour les passerelles et ponts roulants, et l'installations d'équipements spécifiques pour la maintenance. Une voie extérieure sera réhabilitée en prolongement de la voie 93 pour permettre le reprofilage de rames jusqu'à 200 mètres de long, et une table élévatrice sera installée pour optimiser les échanges de bogies. La halle attenante sera aménagée pour intégrer un magasin, un atelier, une zone de lavage, des bureaux et des locaux pour le personnel. Les voies 94 et 95 seront prolongées pour des opérations de maintenance plus complexes et des extensions futures sont possibles selon les besoins.

Gestion des dangers naturels

Dans le cadre de la gestion des dangers naturels, nous avons réalisé des analyses de risques afin de définir les priorités d'intervention. La priorité a été donnée à la voie étroite Martigny – Châtelard, avec des analyses couvrant l'ensemble des risques, y compris les dangers forestiers. L'analyse des risques de cette voie touche à sa fin, tandis que celle concernant la voie normale Martigny – Orsières/Le Châble a débuté.

En parallèle, nous avons effectué les travaux urgents identifiés à la suite des récentes intempéries, tels que l'augmentation du débit du passage inférieur du Torrent de Revenasse, et à la première phase des analyses de risques, incluant la sécurisation de piliers instables dans diverses falaises. Nous avons également entrepris l'entretien de certains ouvrages, comme la purge des filets de protection pare-pierres des Trappistes.

Enfin, des rencontres ont eu lieu avec le canton (SDANA) et l'OFROU pour coordonner la surveillance et les interventions. Nous disposons aujourd'hui des compétences, d'une organisation et d'une documentation nous permettant de mieux gérer nos risques liés aux dangers naturels.

Projets internes en cours

Notre bureau « Infrastructure-Projets » a piloté les études liées aux différents projets d'entretien de nos infrastructures, ainsi que la préparation de l'entier de la documentation requise pour les procédures auprès de l'OFT concernant les projets suivants :

- assainissement du tunnel de Champ-Long
- assainissement du pont des Trappistes
- assainissement et sécurisation du viaduc de Sembrancher
- assainissement des passages inférieurs à Bovernier
- assainissement du pont du Simplon
- nouvelle halte Martigny-Expo, PRODES 2035
- surveillance et réfection de plusieurs murs
- renouvellement des mâts fichés par de nouveaux mâts
- couverture de l'escalier à la gare de Martigny-Bourg
- mesures d'urgence pour l'assainissement de divers tunnels
- création d'un nouveau passage inférieur routier à la route d'Ottan
- pont sur la Dranse – travaux d'abaissement du lit
- sécurisation de la galerie du Bourgout
- déplacement et modernisation de la gare de Vernayaz
- assainissement du pont de la Diligence
- sécurisation et modernisation de la gare de Finhaut
- sécurisation et modernisation de la gare de Martigny
- sécurisation et modernisation de la gare de Salvan
- déplacement du quai et modernisation de la gare des Marécottes
- déplacement de la remise Golettaz à Châtelard
- renouvellement de la ligne de contact entre Vernayaz et Martigny
- projet d'assainissement des mises à la terre à Salvan et Trétien
- déploiement ZBMS + nouvel enclenchement
- prolongement du dépôt Muveran à Vernayaz
- microGrid Bornes EV
- stratégie de transformation des gares sur la voie étroite MBE
- nacelles sur Wagons TMR pour les deux lignes
- wagon VE + RADN VE





FOCUS SUR L'INFRASTRUCTURE DE LA LIGNE MARTIGNY-CHÂTELARD POUR LES ANNÉES À VENIR

Afin de poursuivre l'entretien des infrastructures et des installations au service de la mobilité de la Vallée du Trient, nos forces continueront de se concentrer sur les gares et haltes de la ligne du Martigny – Châtelard.

L'année 2025 nous permettra en particulier de continuer à préparer les procédures d'approbation des plans des gares de Vernayaz, Les Marécottes, Le Trétien et Finhaut et de consolider l'ensemble de la planification de la stratégie avec les parties prenantes concernées.

Tous les investissements entrepris sur la voie étroite ces prochaines années auront toujours un seul et même objectif final : avoir à l'horizon 2030 une ligne prête à affronter les futurs défis liés à la mobilité et au tourisme dans la Vallée du Trient.

En 2025, les interventions sur la voie crémaillère entre Vernayaz et Salvan continueront. De plus, un assainissement de la voie entre La Médettaz et Le Trétien permettra de renouveler plus de 1'000m de voie. Ces deux sujets représentent un grand défi organisationnel et logistique pour le département infrastructure.

Les réflexions continueront en 2025 sur le développement du site des Vorziers avec notamment la création d'un centre infrastructure où seront centralisées toutes les compétences du département, et l'intégration des besoins de CFF CARGO ainsi que de RegionAlps.

MARKETING & COMMUNICATION



« Intensifier la communication pour se rapprocher de nos publics »

CHIFFRES-CLÉS



3'716'403

Impressions digitales



230'140

Visiteurs sur l'ensemble de nos sites



10'471

Abonnés sur les réseaux sociaux

Année riche en événements et en projets, avec une communication accrue

L'année 2024 a été marquée par une dynamique soutenue au sein du département Marketing et communication. Les nombreuses initiatives mises en œuvre ont permis de renforcer la visibilité de l'entreprise, de consolider sa relation avec ses client-e-s et de contribuer à son développement. Notre volonté est de nous rapprocher de nos publics en faisant connaître l'ensemble de nos prestations, de manière dynamique et innovante afin de marquer les esprits. L'un des axes choisis est de mettre en lumière le travail de l'ombre afin que chacun-e puisse mieux saisir les enjeux de la mobilité. Cela inclut notamment l'élaboration des horaires, les travaux d'infrastructure, l'entretien du matériel roulant, ainsi que toutes les actions essentielles au bon fonctionnement du réseau, souvent méconnues du public.

Les temps forts de l'année



Partenariat avec Arnaud Boisset

Le skieur martignerain est notre ambassadeur depuis 2024 et nous permet de valoriser notre entreprise auprès d'un nouveau public, notamment dans l'univers digital.



Développement de la communication digitale

Le renforcement de l'équipe marketing nous a permis d'intensifier notre présence digitale en valorisant les différentes facettes de l'entreprise et en renforçant notre proximité avec les clients.



Promotion du Mont-Blanc Express

Le partenariat avec Vallée du Trient Tourisme a continué de porter ses fruits avec une augmentation de la fréquentation du train et la contribution au développement d'une mobilité durable dans la Vallée.

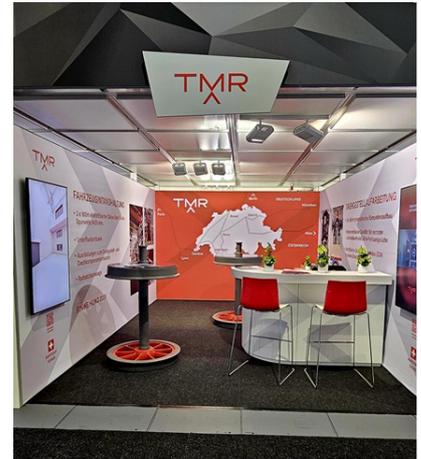


Inauguration de la sous-station réversible de Vernayaz

En collaboration avec Genedis, cet événement a suscité un grand intérêt auprès des autorités et de la population locale, générant une belle couverture médiatique.



Organisation de l'Assemblée Générale de l'UTP (Union des Transports Publics suisses) et de Swissrail à Martigny. Cet événement, co-organisé avec les entités faitières a rassemblé plus de 200 dirigeants du monde du transport public suisse.



Participation au salon Innotrans à Berlin

Notre expertise ferroviaire dans le domaine de la révision des bogies ainsi que notre future halle de maintenance Octofer étaient à l'honneur.

2025 : DE NOUVEAUX DÉFIS ET DES PROJETS AMBITIEUX

Les TMR célébreront leurs 25 ans d'existence et inaugureront la nouvelle halte de Châtelard VS ainsi que le centre de maintenance voie normale. Un accent sera également mis sur l'intensification des mesures de communication visant à augmenter la fréquentation sur l'ensemble de notre réseau. Pour répondre encore mieux aux attentes de nos client.e.s, de nouvelles initiatives sont en cours de développement.

RESSOURCES HUMAINES



« En 2024, entre recrutement, formation et bien-être au travail, notre entreprise a consolidé ses effectifs et renforcé la cohésion interne. »

CHIFFRES-CLÉS



216

collaborateur.trice.s



10

ans de fidélité moyenne à
l'entreprise



11

apprentis et stagiaires



7

jubilaires
(10 ans, 20 ans)



16

% femmes



108.1

taux de couverture en %
caisse de pension

FAITS MARQUANTS

En 2024, 275 personnes ont collaboré au sein de notre entreprise, dont 266 sous contrat TMR et 9 temporaires, principalement dans le secteur Mobilité. Avec le transfert du personnel camionnage vers une nouvelle société, l'effectif moyen s'est établi à 216 personnes, d'un âge moyen de 45 ans pour les hommes et 41 ans pour les femmes, qui représentent 16 % du personnel. L'ancienneté moyenne est de 10 ans, et nous avons célébré la fidélité de nos employé.e.s avec des anniversaires de service allant de 10 à 20 ans.

Les ressources humaines ont enregistré 110 mouvements de personnel, principalement pour des engagements à durée limitée dans l'accueil des groupes et le comptage des voyageurs. Avec 22 nouvelles embauches et 34 départs, le turnover s'est établi à 3,3 %. Une centaine d'employé.e.s ont bénéficié de formations afin de développer ou maintenir leurs connaissances à jour. Nous avons également maintenu notre engagement en faveur de l'apprentissage et de la réinsertion professionnelle.

Le taux d'absentéisme a diminué et est passé de 5,57 % en 2023 à 4,4 % en 2024, représentant 16 jours d'absence par employé-e, incluant congés maternité et paternité. Après négociations, une augmentation salariale pour 2025 de 1,7 % a été accordée. Les cotisations aux assurances sociales sont restées stables, et le taux d'intérêt minimal LPP a été relevé à 1,25 %, avec un intérêt supplémentaire de 2 %, portant le taux total à 3,25 %.

La gestion du personnel a été une priorité, avec 14 postes mis au concours et 926 candidatures reçues. Nous avons également contribué de manière déterminante à la création de TMR Camionnage SA, notamment à travers les négociations des conditions de travail, la rédaction des contrats, l'organisation des assurances sociales et la gestion des salaires jusqu'à fin 2024. Le climat de travail est demeuré serein, avec une seule intervention de la personne de confiance. Le climat de travail est resté harmonieux, avec une seule intervention de la personne de confiance.

Enfin, la soirée annuelle du 26 avril a rassemblé 166 participant.e.s dans une ambiance festive, animée par l'artiste valaisanne FORMA et les groupes SUPER NOVA et USELESS BAND, renforçant la cohésion interne.



QUALITÉ, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT



« Notre engagement au quotidien pour une excellence durable, garantissant fiabilité, protection et bien-être à toutes nos parties prenantes. »

QUALITÉ

Cette année, nous avons obtenu la certification EN 15085-2 CL1, couvrant les activités M (Maintenance) et S (Achat et approvisionnement). Elle s'applique à notre site principal d'Octofer et à nos unités mobiles de Vernayaz et Orsières, attestant de notre maîtrise des normes de soudage ferroviaire.

Cette certification est un outil clé pour garantir une maintenance en tout temps, assurant la continuité et la fiabilité de nos opérations. Elle renforce notre capacité à intervenir rapidement, tout en respectant les exigences de qualité et de sécurité.

SÉCURITÉ

La formation sur les Facteurs Organisationnels et Humains (FOH), dispensée à l'ensemble des membres de la direction, a représenté une étape clé dans notre démarche de sécurité. Elle a renforcé la compréhension des FOH, en intégrant les dimensions organisationnelles, techniques et humaines qui influencent directement la sécurité, tout en consolidant notre culture de sécurité collective.

Un des principes essentiels introduits est celui de la culture juste, qui exclut la recherche de coupables en cas d'incident ou d'accident. L'objectif est de comprendre pourquoi cela est arrivé afin de corriger les processus ou comportements, pour éviter toute récurrence.

Elle reflète enfin notre démarche proactive pour optimiser nos processus internes et garantir des services fiables à toutes nos parties prenantes.

SANTÉ

Cette année, notre engagement en faveur de la santé au travail s'est concrétisé par une initiative innovante sur la protection de la maternité, réalisée en collaboration avec le service de gynécologie-obstétrique du CHVR-HVS. Une partie de la formation continue intitulée « Protection de la maternité : risques et réalités du milieu de travail » a permis de mettre en lumière des enjeux cruciaux, notamment l'identification des risques professionnels spécifiques liés à la maternité.

Notre démarche a été prise par la Médecin cheffe de service de la médecine du Travail à l'HVS, comme exemple pour sensibiliser à l'importance d'une analyse des risques systématique et adaptée, essentielle pour garantir des conditions de travail sécurisées et adaptées aux collaboratrices enceintes.

Cette initiative reflète notre engagement à promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux de la santé de toutes et tous. Elle s'inscrit également dans notre stratégie globale de prévention des risques, en renforçant notre politique de protection pour l'ensemble des employés.



Actions concrètes mises en œuvre :

- **procédure d'équité:** mise en place pour garantir une évaluation des incidents juste et constructive.
- **programme de formation sur 3 ans:** destiné à ancrer les FOH dans les pratiques quotidiennes des équipes.
- **analyse approfondie des événements:** pour tirer des enseignements concrets et agir de manière préventive.

Ces initiatives traduisent notre engagement à créer un environnement de travail sûr et fiable, bénéfique pour nos collaborateurs, clients et partenaires.

ENVIRONNEMENT

Le changement climatique engendre des impacts variés qui compromettent la sécurité et la fiabilité du système ferroviaire. Pour y remédier, les TMR s'appuient sur une prévention des risques proactive et anticipative, visant à limiter les effets des phénomènes climatiques extrêmes. Ces mesures s'inscrivent dans une approche globale de la gestion des dangers naturels, en cohérence avec les recommandations nationales en matière de sécurité des infrastructures de transport.

Les épisodes météorologiques intenses, pluies torrentielles, vents violents, variations extrêmes de température, affectent directement les infrastructures : glissements de terrain, chutes d'arbres sur les voies, surchauffe ou gel des équipements électriques.

Tous ces phénomènes imposent de nouveaux défis pour la gestion des infrastructures ferroviaires, nécessitant une adaptation rapide et une révision continue des priorités.

Pour garantir la sécurité des voyageurs et la résilience des installations, il est essentiel d'anticiper et de planifier sur plusieurs années l'intensification des travaux d'entretien et de prévention.

ACHATS



« En 2024, le service des achats des TMR a connu une forte progression préparant son évolution et renforcement en 2025. »

CHIFFRES-CLÉS



516'000

gain sur achats



15

marchés publics adjugés
(14'900'000 CHF)



35

contrats signés (23'940'000
CHF)



1'009

fournisseurs actifs



44.5

mios d'acquisition auprès de
tiers

2024 : ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ÉVOLUTION DU SERVICE DES ACHATS

Grâce à des efforts continus d'optimisation, le service a connu une forte progression, à la fois en termes de volume et d'impact. En comparaison avec 2023, les résultats témoignent d'une amélioration continue, sans ressource supplémentaire : le nombre de marchés publics adjugés a augmenté de 150 % (passant de 6 à 15), tandis que les contrats signés ont progressé de 66 % (passant de 21 à 35).

Ces avancées reflètent l'engagement du service à répondre efficacement aux besoins de l'entreprise tout en contribuant à sa vision de performance. L'augmentation du nombre de contrats a non seulement permis de sécuriser les achats stratégiques des TMR, mais elle a également contribué à renforcer et stabiliser la chaîne d'approvisionnement, générant ainsi des gains concrets en matière de continuité opérationnelle et de performance globale.

2025 : UNE TRANSFORMATION STRATÉGIQUE POUR DE NOUVEAUX DÉFIS

Pour le futur, le département des achats s'engagera dans une transformation majeure pour renforcer sa contribution en s'adjoignant les fonctions de logistique jusqu'alors comprises dans le département Atelier. Cette réorganisation visera à standardiser les processus, rationaliser les fonctions logistiques et intégrer des approches plus durables. L'objectif est d'améliorer la coordination, l'efficacité des processus et d'assurer une gestion responsable des approvisionnements, permettant ainsi aux TMR de relever les défis à venir.

Les priorités s'articuleront autour de deux axes stratégiques :

1) Centralisation des fonctions logistiques

Avec l'arrivée du nouvel atelier de Maintenance Voie Normale, la mise en place d'une structure unifiée permettra de créer des synergies entre les fonctions d'achats, d'approvisionnement et de la logistique. Cette centralisation garantira une meilleure coordination et une allocation optimisée des ressources, tout en maintenant la flexibilité opérationnelle.

2) Standardisation et globalisation des processus

La standardisation des outils et des pratiques à travers les différents départements favorisera une approche globale et cohérente des approvisionnements et des flux logistiques. Cette démarche permettra de simplifier les interactions, de réduire les coûts administratifs et d'améliorer la transparence dans la gestion des stocks.

RAPPORT FINANCES ET CONTROLLING



2024 : une année de croissance et de performance, avec un chiffre d'affaires en forte hausse et des résultats dépassant les prévisions grâce à la maîtrise des coûts et au dynamisme de nos activités. »

REVUE DE L'ANNÉE 2024

En 2024, TMR a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 57 millions, dépassant de 16.6% les prévisions. Cela est dû principalement grâce à des contributions des pouvoirs publics extraordinaires, notamment via un avenant pour les coûts uniques liés à la crémaillère du nouveau matériel roulant et aux intempéries dans le Val de Bagnes. Parallèlement, les charges augmentent de 15.9%. Le résultat après impôts est de CHF 1.476 million et excède les prévisions budgétaires, il peut donc être qualifié de très bon.

Les recettes voyageurs du Mont-Blanc Express ont progressé de 15%, franchissant le seuil des 3 millions CHF, établissant ainsi un nouveau record. Grâce à une bonne gestion des recettes annexes et des coûts, le secteur enregistre un résultat positif de KCHF 730.

Du côté des lignes de bus, les recettes affichent une hausse de 14.7% par rapport à l'offre 2024, permettant de compenser les surcoûts liés aux véhicules et aux charges administratives. Les transports urbains et les navettes ont suivi une évolution en ligne avec les prévisions.

Le secteur de l'excursion, désormais réduit à un seul véhicule, est en cours de transfert à notre filiale May Taxi. Quant à notre agence de voyages, elle enregistre une croissance de son chiffre d'affaires de 9%, ce qui lui permet d'atteindre un résultat positif.

L'année 2024 a été marquée par un niveau d'investissements soutenu dans l'infrastructure, avec près de 23 millions investis pour maintenir et moderniser nos deux lignes ferroviaires. Nos équipes ont de fait été fortement sollicitées, entraînant une hausse de 11% de la valorisation des travaux internes par rapport à 2023. Le volume de travaux réalisé pour des tiers reste stable.

Nos ateliers ferroviaires ont accru leur volume de prestations pour les clients externes de 8.6%. L'exercice a aussi été marqué par un excellent rendement dans la location de surfaces à des tiers, avec un taux d'occupation complet de nos espaces disponibles. Notre expertise a par ailleurs bénéficié aux autres sociétés du groupe, générant ainsi des revenus additionnels.

Enfin, nous avons poursuivi la mise à jour du Système de Contrôle Interne (SCI) en documentant les processus de surveillance financière existants. Un audit interne a également été réalisé, mettant en évidence des axes d'amélioration qui ont été pris en compte.

À l'échelle du groupe, le résultat consolidé se monte à CHF 1.728 million après impôts, porté notamment par les excellentes performances de notre société de camionnage. Le total du bilan du groupe excède les CHF 325 millions.

CHIFFRES-CLÉS

CHIFFRES CLÉS (EN KCHF)	2020	2021	2022	2023	2024
Charges de personnel	18 252	18 196	18 561	19 849	19 494
Autres charges	16 117	16 840	20 377	18 602	23 587
Amortissements	10 692	11 685	11 906	12 165	12 463
Produits des transports publics	4 102	5 861	7 705	8 956	9 900
Indemnités des pouvoirs publics	17 725	18 368	20 625	22 287	27 553
Autres produits	23 672	23 769	23 711	19 951	19 550
Résultat d'exploitation après impôts	403	1 251	1 167	547	1 476
Immobilisations nettes	201 359	217 497	222 312	226 950	238 816
Dépenses pour investissements	20 459	31 484	25 129	26 268	37 286
Réserves art. 67 LCdF et 36 LTV	8 445	8 991	9 221	9 223	10 554

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS	2024	2023
PRODUITS DES TRANSPORTS	10 871 972	10 066 033
Voyageurs (transports publics)	9 875 317	8 930 426
Marchandises (transports publics)	24 894	25 213
Tourisme & Camionnage	971 760	1 110 394
PRESTATIONS DES POUVOIRS PUBLICS	27 553 246	22 287 395
PRODUITS ACCESSOIRES	18 358 645	18 738 138
Fermages et loyers	1 014 531	992 663
Produits liés à RegionAlps	4 202 857	3 549 444
Autres prestations pour des tiers	7 618 139	8 882 224
Résultats / ventes immobilisations	64 052	14 875
Autres produits	5 459 066	5 298 932
TOTAL DES PRODUITS	56 783 863	51 091 565

CHARGES	2024	2023
CHARGES MATIÈRES ET PRESTATIONS	15 673 315	11 572 272
Energie et matières de consommation	8 945 581	8 530 636
Matériel et prestations de tiers	6 727 734	3 041 636
CHARGES DE PERSONNEL	19 494 494	19 849 342
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6 524 263	5 963 431
Dépenses générales	3 549 425	3 276 118
Publicité	378 108	364 586
Assurances et dédommagements	624 180	607 227
Prestations de service par des tiers	1 599 050	1 272 829
Fermages et loyers	465 904	425 590
Perte sur débiteurs	- 92 405	17 081
AMORTISSEMENTS	12 462 508	12 165 099
Amortissements des immobilisations	12 391 114	12 116 426
Amortissements des participations fin.	71 394	48 672
Résultat s/ventes immobilisations	-	-
TOTAL DES CHARGES	54 154 580	49 550 145
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 629 283	1 541 420

	2024	2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 629 283	1 541 420
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 1 169 649	- 963 417
Charges financières	- 1 389 368	- 1 066 067
Produits financiers	219 719	102 651
RÉSULTAT ORDINAIRE	1 459 634	578 004
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 875	-
Charges extraordinaires	- 1 151 125	-
Produits extraordinaires	1 200 000	-
IMPÔTS DIRECTS	- 32 109	- 30 525
RÉSULTAT NET	1 476 401	547 479

PROPOSITION D'UTILISATION DU RÉSULTAT

UTILISATION DU RÉSULTAT	2024	2023
ATTRIBUTION AUX RÉSERVES	1 507 905	1 014 107
Réserve art. 67 LCdF	533 478	469 472
Réserve art. 36 LTV	777 904	-
Réserve facultative	196 523	544 635
UTILISATION DES RÉSERVES	- 31 505	- 466 629
Réserve art. 67 LCdF	-	- 155 097
Réserve art. 36 LTV	- 31 505	- 311 532
Réserve facultative	-	-
RÉSULTAT NET	1 476 401	547 479

BILAN

ACTIFS	2024	2023
ACTIFS CIRCULANTS	20 343 624	17 405 987
Trésorerie	8 594 354	7 486 548
Créances ventes et prestations	3 666 710	4 303 809
Du croire	- 170 000	- 266 000
Créances envers des entités apparentées	3 732 255	2 969 806
Autres créances	418 688	201 378
Stocks et travaux en cours	1 934 210	1 879 278
Actifs de régularisation	759 732	645 227
Placements à terme	1 407 675	185 940
ACTIFS IMMOBILISÉS	294 006 291	271 112 537
Immobilisations corporelles	285 415 915	262 394 089
Administration générale	10 978 472	11 441 165
Infrastructure	181 792 772	168 232 579
TRV	24 039 172	24 825 831
Tourisme et Camionnage	12 621	62 865
Ateliers et garage	21 993 101	22 388 056
Imm. en cours de construction infrastructure	21 624 789	22 695 907
./, participation de tiers aux en cours	- 333 479	- 596 362
Imm. en cours de construction autres secteurs	25 308 466	13 344 049
Immobilisations financières	8 422 139	8 507 890
Immobilisations financières postposées	-	50 000
Titres	168 237	160 558
TOTAL DE L'ACTIF	314 349 915	288 518 523

PASSIFS	2024	2023
CAPITAUX ÉTRANGERS	292 239 381	267 884 390
Capitaux étrangers à court terme	12 679 706	11 675 122
Dettes résultant d'achats et de prestations	7 179 666	4 797 881
Dettes résultant de créances sociales	190 247	268 331
Dettes envers des entités apparentées	111 846	156 852
Dettes à court terme portant intérêts	1 684 254	3 192 080
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	1 335 084	1 434 864
Passifs de régularisation	2 178 608	1 825 115
Capitaux étrangers à long terme	279 559 675	256 209 267
Dettes ne portant pas intérêts	8 332 000	8 791 000
Dettes à long terme portant intérêts	64 195 075	51 707 486
Provisions à long terme	334 148	664 769
Contributions des pouvoirs publics	206 698 452	195 046 013
CAPITAUX PROPRES	22 110 534	20 634 134
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 290	- 28 289
Réserve légale issue du bénéfice	1 841 552	1 841 551
Réserve art. 67 LCdF	9 790 027	9 212 616
Réserve art. 36 LTV	764 192	10 823
Réserve facultative issue du bénéfice	2 953 053	2 807 432
TOTAL DU PASSIF	314 349 915	288 518 523

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2024	2023
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	7 486 548	5 086 386
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net d'entreprise	1 476 401	547 479
Résultat s/ventes immobilisations	- 64 052	- 48 108
Dotation aux amortissements ordinaires	12 400 882	12 116 426
Dotation aux amortissements extraordinaires	1 000 000	-
Variation des immobilisations financières	135 751	- 6 643 915
Variation des titres	- 7 679	1 544
Dotation(+) / dissolution(-) de provisions à long terme	- 330 621	- 247 460
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION	14 610 681	5 725 967
Variation des créances	- 438 660	3 734 074
Variation de stocks	- 54 933	- 68 845
Variation des autres postes de l'actif	- 1 336 240	305 278
Variation des fonds étrangers à court terme	1 004 583	3 278 568
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	- 825 249	7 249 076
Flux financiers provenant de l'exploitation	13 785 432	12 975 042

	2024	2023
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Dépenses de construction de l'administration	- 1 452 892	- 459 581
Dépenses de construction infrastructure voie normale	- 7 635 385	- 9 630 886
Dépenses de construction infrastructure voie étroite	- 14 262 923	- 13 783 276
Dépenses de construction trafic régional voyageurs	- 7 227 221	- 545 349
Dépenses de construction camionnage	-	41 218
Dépenses de construction centres de maintenance	- 5 844 287	- 1 320 323
Dépenses d'immobilisations incorporelles	-	-
Désinvestissements	64 052	3 286 583
Flux financiers relatifs aux investissements	- 36 358 655	- 22 411 616
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des dettes financières à long terme	12 028 589	- 851 152
Variation des contributions d'invest. pouvoirs publics	11 652 440	12 687 887
Variation des actions propres	-	-
Flux financiers relatifs au financement	23 681 029	11 836 736
Variation de la trésorerie	1 107 806	2 400 162
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	8 594 354	7 486 548

ANNEXE AUX COMPTES

1. PRINCIPES COMPTABLES

Selon l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), les comptes annuels doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Conformément à l'article 4 de l'OCEC, nous avons appliqué les normes comptables suivantes :

- Swiss Gaap RPC pour les secteurs indemnisés
- Code des obligations pour les activités annexes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence et de continuité d'exploitation.

La somme de toutes les indemnités versées par la Confédération et les cantons au titre du transport régional de voyageurs et du secteur Infrastructure dépassant les 10 millions de francs par an, la société est soumise au contrôle ordinaire (art. 4 al. 3 OCEC).

2. RAISON DE COMMERCE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE

La société est inscrite au registre du commerce sous le nom de « TMR Transports de Martigny et Régions SA », sous la forme juridique de société anonyme et de siège social à Martigny.

3. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

TMR a procédé à une évaluation des risques financiers des principaux processus :

- l'élaboration des offres relatives au transport public et des budgets ;
- l'établissement des reportings mensuels et la clôture des comptes ;
- la gestion des liquidités, des clients, des fournisseurs et des stocks ;
- la gestion de la fiscalité, des immobilisations, des accidents, de l'actionariat et du contrôle du trafic ;
- le respect des principes du droit des subventions
- le controlling.

D'autre part, les couvertures d'assurance RC et Incendie de l'ensemble des activités de TMR ont été analysées.

L'analyse des risques est approuvée par le Conseil d'administration.

4. EXAMEN DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORT

À l'OFT, les sections Trafic Voyageurs et Réseau ferré vérifient ponctuellement et en fonction des risques dans le cadre de leur activité de controlling si les comptes annuels respectent les prescriptions légales et les conventions sur les contributions et les prêts des pouvoirs publics fondées sur ces prescriptions. L'OFT vérifie en particulier que les indemnités, les aides financières et les résultats annuels soient comptabilisés correctement. Ces vérifications complètent celles de l'organe de révision des entreprises ainsi que les audits spéciaux des subventions conformément à l'art. 4, al. 4, OCEC.

5. RÈGLES D'ÉVALUATIONS

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

5.1 COURS UTILISÉS

Les cours utilisés pour les opérations en euro sont :

- cours pour les opérations en cours de période :

01.01 – 31.10.2024 : 1.00

01.11 – 10.12.2024 : 0.9491

11.12 – 31.12.2024 : 0.928

- cours du 31 décembre pour les opérations de clôture
2024: 0.93848 – 2023 : 0.9297

5.2 CRÉANCES CLIENTS

Les montants dus par nos clients sont comptabilisés à la valeur nominale. Les créances douteuses sont traitées séparément et une provision pour pertes sur créances de CHF 170'000.- est constituée.

5.3 COMPTES DE RÉGULARISATION

Conformément au principe d'intégralité de la comptabilité, les charges et les produits concernant la période sont comptabilisés par les postes transitoires.

5.4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de construction, déduction faite des amortissements.

Les durées d'amortissement utilisées sont conformes à la RTE 29900 pour le secteur infrastructure et à l'art. 11 de l'OCEC pour les autres secteurs.

Les immobilisations en cours de construction sont constituées des montants engagés dans les différents projets au cours de l'exercice.

Les participations sont comptabilisées au maximum à leur valeur d'acquisition et ajustées par rapport à leur valeur actuelle.

5.5 PARTICIPATIONS

TMR détient 18 % du capital-actions de la société RegionAlps SA, dont le siège social se situe à Martigny. Le résultat de cette société étant en réserve bloquée (art. 64), l'actualisation de la valeur n'est pas nécessaire.

	2024	2023
Valeur comptable au bilan	1 197 000	1 197 000

En 2012, TMR a racheté la société Perrodin Voyages Sàrl. Les activités ont été intégrées à notre agence de voyages « TMR Voyages ». L'entité a été maintenant définitivement liquidée.

	2024	2023
Valeur comptable au bilan	-	8 203

Depuis 2021, TMR détient le 100 % de la société May Taxi & Limousine SA. La valeur comptable au bilan correspond au coût historique, déduction faite de corrections de valeurs comptabilisées lors d'exercices antérieurs.

	2024	2023
Valeur comptable au bilan	530 226	530 226

En 2023, en vue du transfert de l'activité camionnage (transfert de patrimoine), TMR a racheté les actions Giroud Transports (45 %) ainsi que les actions propres (10 %) pour posséder le 100 % du capital. Ensuite, le capital-actions a été augmenté de 400 actions de valeur nominale de l'000.-, pour être porté à 500'000 avec un agio de 4'500'000. La valeur comptable au bilan au 31.12.2024 correspond à la valeur d'acquisition, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2024	2023
Valeur comptable au bilan	5 002 500	5 002 500

En juin 2015, TMR a constitué une société en France avec pour raison sociale « TMR France SAS ». Le 100 % du capital-actions de la société appartient à TMR et la participation figure au bilan à la valeur des fonds propres, au cours de clôture.

	2024	2023
Valeur comptable au bilan	27 436	32 441

En 2016, la société Verbier Mobility Sàrl a été fondée. Elle a pour but d'étudier le développement futur des transports dans la vallée de Bagnes. TMR possède le 33.3 % des actions. Lors de la dernière AG, il a été décidé de mettre en liquidation cette société. Le processus va durer jusqu'à environ fin 2025.

	2024	2023
Valeur comptable au bilan	1	1

En 2019, la société pompAbéton SA a été fondée, avec pour actionnaires les sociétés Moret Frères SA, Consortium de Décharge du Merdenson Sàrl et TMR SA. Elle a pour but toute activité en lien avec le pompage et le transport de béton. TMR possède le 24 % des actions. La valeur comptable au bilan au 31.12.2024 correspond à la valeur d'acquisition, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2024	2023
Valeur comptable au bilan	24 000	24 000

En 2020, TMR s'est associé aux entreprises Favre Transports et Retripa Valais pour la création de la société Centre de Transferts Martigny SA, ayant pour but l'exploitation d'un centre de tri. La société est en liquidation et le processus va durer jusqu'à environ fin 2025.

	2024	2023
Valeur comptable au bilan	1	1

La société Vallée du Trient Tourisme SA a été créée en 2011, avec pour partenaires les Communes de la Vallée du Trient : Vernayaz, Salvan, Finhaut et Trient. Elle a pour but la promotion touristique de la région. La participation de TMR se monte à CHF 30'000, soit 30 % du capital social. La valeur comptable au bilan au 31.12.2024 correspond à la valeur des fonds propres, et est ainsi conforme au droit du CO

	2024	2023
Valeur comptable au bilan	30 000	30 000

6. EMPLOIS À PLEIN TEMPS (EPT)

	2024	2023
Nombre d'équivalents plein temps annuels (EPT)	173.11	195.94

7. DETTES ENVERS INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

	2024	2023
Dettes envers les institutions de prévoyance	- 76 652	- 98 566

8. VALEURS RÉSIDUELLES DES DETTES DE LEASING À LONG TERME

ECHÉANCE	2024	2023
Raiffeisen - leasing bus navettes 2025	-	87 065
Raiffeisen - leasing bus et minibus de lignes 2027	525 943	-
Credit Suisse - Z870 2044	15 538 514	16 352 383

9. SÛRETÉS CONSTITUÉES EN FAVEUR DE TIERS

	GARANTIE
Emprunt UBS TMR Camionnage	6 501 003

10. DÉTAILS SUR LES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME

	2024	2023
Crédit NPR - Halle Catogne	1 000 000	-
Crédit NPR - Octofer	3 332 000	3 666 000
DETTES NE PORTANT PAS INTÉRÊTS	4 332 000	3 666 000
Leasings	11 855 075	11 837 486
Prêt UBS - placement privé	10 000 000	10 000 000
Prêt UBS - placement privé Z890	11 800 000	11 800 000
Prêt UBS - placement privé camionnage	2 640 000	2 970 000
Prêt BKB - placement privé Z890	8 300 000	-
Prêt BAS - placement privé halle Catogne	4 500 000	-
Prêt à terme caisse pension Migros	5 000 000	5 000 000
Prêt à terme Postfinance	7 100 000	7 100 000
Prêt Groupe Mutuel Prévoyance	3 000 000	3 000 000
Prêt de la Commune de Bagnes	4 000 000	4 125 000
Prêt de la Commune de Martigny	-	1 000 000
DETTES PORTANT INTÉRÊTS PROVISIONS À LONG TERME	68 195 075	56 832 486
Dettes envers la Confédération	334 148	664 769
prêts en remboursement	163 097 923	151 106 637
prêts conditionnellement remboursables	3 043 631	3 376 357
prêts conditionnellement remboursables	160 054 293	147 730 280
Dettes envers le Canton du Valais	43 600 529	43 939 376
prêts en remboursement	4 782 778	5 121 625
prêts conditionnellement remboursables	38 817 751	38 817 751
CONTRIBUTIONS D'INVESTISSEMENTS DES POUVOIRS PUBLICS	206 698 452	195 046 013
TOTAL	279 559 675	256 209 267

11. MONTANT TOTAL DES ACTIFS ENGAGÉS EN GARANTIES DES DETTES

Type	Constitution	Parcelle/commune	Garantie
Cédule hypothécaire - 1er rang	26.04.2006	4055 - Martigny	550 000
Cédule hypothécaire - 1er rang	18.12.2017	1715 - Martigny	4 000 000
Cédule hypothécaire - 2ème rang	26.11.2024	1715 - Martigny	4 000 000

12. RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE

Les charges de révision « opération caisse Z800 » par la SNCF entre 2019 et 2023 se montent à CHF 151'125. En contrepartie, nous avons dissous la provision pour réparation véhicules de CHF 200'000. Le delta de CHF 48'475 a été porté au crédit de la réserve art. 36 LTV – train.

Le prêt accordé par la ville de Martigny pour la réalisation des voies de raccordement jusqu'à la halle Octofer a été porté en déduction des investissements d'acquisition du site, en accord avec l'OFT.

13. PROPRES PARTS DU CAPITAL

Le nombre d'actions propres TMR au 31.12.2024 s'élève à 35'117 actions à la valeur d'acquisition. 27'460 anciennes actions au porteur des compagnies MO/MC n'ont pas été échangées dans le délai légal et ont été converties en actions propres.

	Nombre	Valeur
Actions propres au 01.01.2024	7 657	28 389
Mouvement des actions propres	27 460	1
Actions propres au 31.12.2024	35 117	28 390

14. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Les actions de TMR sont réparties comme suit :

TABLEAU DE L'ACTIONNARIAT TMR		
Confédération	293 404	43.21%
Canton	289 025	42.57%
Communes	26 639	3.92%
Privés	34 815	5.13%
Actions propres	35 117	5.17%
TOTAL	679 000	100%

15. ASSURANCES

Une analyse par secteur d'activité a été effectuée, avec pour but de garantir l'intégralité de couverture.

RC	2024	2023
Exploitation ferroviaire (y c. infrastructures)	100 000 000	100 000 000
Trafic voyageurs routiers	100 000 000	100 000 000
Assurance entreprise	20 000 000	20 000 000
Bureau d'ingénierie ferroviaire	20 000 000	20 000 000
Service avalanche Vallée du Trient	20 000 000	20 000 000
Autres secteurs	10 000 000	10 000 000

CHOSSES	2024	2023
Flotte véhicules	100 000 000	100 000 000
Biens mobiliers	52 700 000	52 700 000
Bâtiments	77 510 400	77 510 400
Matériel roulant	57 382 000	57 382 000
Infrastructures	33 199 000	33 199 000
Autres choses	29 160 000	29 160 000

16. MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

	2024	2023
Prestations en matière de révision	33 000	29 500

17. PERSONNES ET ENTREPRISES LIÉES

Les avoirs et les engagements inscrits au bilan ainsi que les transactions relatives à des entreprises liées présentées dans le compte de résultat proviennent essentiellement des entités associées ou des actionnaires.

Les livraisons et prestations relatives à des entreprises liées s'effectuent au prix de marché (prix qui aurait été convenu entre des tiers indépendants). Les charges et les bonifications d'intérêts ont lieu aux taux d'intérêt fiscalement autorisés.

17.1 ACTIONNAIRES

BILAN	2024	2023
Créances résultant de livraisons et de prestations	2 566 058	2 212 156
Dettes résultant de livraisons et de prestations	274 317	222 033

COMPTES DE RÉSULTAT	2024	2023
Produits opérationnels et financiers	31 012 081	29 123 586
Charges opérationnelles et financières	7 108 981	3 522 673

17.2 SOCIÉTÉS FILLES

BILAN	2024	2023
Créances résultant de livraisons et de prestations	2 415 265	1 937 916
Dettes résultant de livraisons et de prestations	46 750	81 590

COMPTES DE RÉSULTAT	2024	2023
Produits opérationnels et financiers	5 235 433	9 575 645
Charges opérationnelles et financières	1 610 366	7 092 239
Dividendes reçus	-	-

18. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres ont été modifiés selon le tableau d'utilisation du résultat et la société ne verse aucun dividende.

D'autre part, TMR possède des actions propres à la valeur nominale. Conformément aux normes RPC, ces actions sont portées en diminution du capital-actions.

	2024	2023
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 290	- 28 289
Réserve générale	1 841 5512	1 841 551
Réserves bloquées	10 456 998	9 223 439
Solde initial	9 223 439	9 220 596
Affectation du résultat - art. 67 LCdF et 36 LTV	1 233 558	2 844
Réserves libres	3 050 274	2 807 432
Solde initial	2 807 432	2 262 797
Affectation du résultat libre	242 842	544 635
TOTAL	22 110 534	20 634 134

19. RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le résultat par secteur est issu de la comptabilité analytique sur la base de l'art. 2 OCEC.

	2024	2023
Infrastructure Voie normale	517 192	469 472
Infrastructure Voie étroite	16 286	-155 097
Ligne du Mont-Blanc Express	729 029	-3 079
Lignes de bus TRV	-77 824	-308 453
Tourisme & Camionnage	326 729	253 405
Autres prestations	-83 887	291 230
RÉSULTAT ORDINAIRE (après impôts)	1 427 526	547 479
Résultat extraordinaire (TRV:VE)	48 875	-
Résultat extraordinaire autres secteurs	-	-
RÉSULTAT D'ENTREPRISE	1 476 401	547 479

Il est utile de préciser les éléments suivants, intégrés au résultat, pour la bonne compréhension des comptes 2024 :

Provision pour entretien des bogies (modèle de lissage) :

Le modèle de lissage des coûts d'entretien des bogies pour les rames Z800 et Z870 a fait l'objet d'un audit de la part de l'OFT en 2020, demandant notamment que TMR établisse les modèles sur la durée de vie des véhicules et non pas sur un cycle de 12 ans comme actuellement.

Les Z800 arrivant en fin de vie (2026), nous avons rectifié les entretiens prévus pour les dernières années et corrigé la provision (+ CHF 10'291.00). En accord avec les commanditaires, nous renonçons à revoir le modèle dans son ensemble.

Pour les Z870, le modèle révisé par TMR a été approuvé par les commanditaires. A ce titre, nous avons ajusté la provision (CHF -127'078.00) conformément au modèle.

Augmentation de la provision pour heures supplémentaires de CHF 26'166.00.

Diminution de la provision pour litiges de CHF 40'000.00

Élimination de la provision pour entretien véhicules : la SNCF nous a fait parvenir leur décompte pour les travaux de l'opération caisse Z800 qui a duré de 2019 à 2023, qui se montent à CHF 151'125. La provision de CHF 200'000 permet d'absorber ces coûts et le solde est comptabilisé au crédit de la réserve TRV art. 36.

20. LISTE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2024

ADMINISTRATION

Informatique - sites internet et logiciels	207 616	
Bâtiments	56 947	
Rachat centre de tri	554 450	
Transfert coûts panneaux photovoltaïques	- 63 947	
Transformateur Vernayaz – part privée	620 052	
Manuel de gestion de crise	10 000	
Véhicules de fonction et service	67 808	1 452 925

TRAFIC RÉGIONAL DE VOYAGEURS

Appareils de vente	16 750	
Projet «temps réel» + SAEIV	158 376	
Nouveau matériel roulant	5 750 039	
Mise à niveau matériel roulant existant	26 367	
Véhicules routiers	1 107 354	
Panneaux photovoltaïques Vernayaz	168 360	7 227 246

INFRASTRUCTURE

VOIE NORMALE

Assainissement des ponts	851 982	
Assainissement des murs de soutènement	159 879	
Aménagement PRODES 2030 - halte My-Expo	81 157	
Tunnel du Champ-Long	307 924	
Protection dangers naturels	227 061	
Installations photovoltaïques	178 238	
Travaux de ligne de contact	193 094	
Installations de sécurité	666 206	
Réfection voie et appareils de voie	723 413	
Suppression PN Neuville	4 433 493	
Système informations voyageurs	108 868	
Autres petits projets	263 625	

VOIE ÉTROITE

Assainissement des tunnels	1 319 359	
Profil d'espace libre	12 540	
Assainissement ponts	749 632	
Remaniement faisceau de voies et des quais	321 088	
Assainissement gares (MALT)	351 120	
Aménagement des gares	2 115 857	
Assainissement de la voie	4 821 185	
Sécurisation falaise crémaillère	548 839	
Assainissement de murs	598 752	
Prolongation crémaillère Salvan-Vernayaz	130 498	
Marécottes - croisement UM	279 875	
Installations photovoltaïques	111 028	
Assainissement LC	37 834	
Transformateur Vernayaz	618 990	
Déploiement ZBMS et nouvel enclenchement	1 375 097	
Déplacement remise Infra Châtelard-Frontière	116 050	
Refit sous-stations	52 170	
Véhicules infrastructure	812 521	
Autres petits projets	194 004	
		22 761 379

CENTRES DE MAINTENANCE

FERROVIAIRE

Équipements	379 586	
Rénovation bâtiment Vernayaz	130 726	
Révision tour en fosse	211 693	
Projet Halle Le Catogne	5 025 846	

ROUTIER

Réfection système traitement des eaux	61 300	
Nouveau palan	35 179	5 844 329

DÉPENSES ANNUELLES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS

37 285 878

Participation de tiers aux investissements et frais non-activables	- 863 171
Désinvestissements	- 64 052

FLUX FINANCIERS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

36 358 655

21. TABLEAU GLOBAL DES IMMOBILISATIONS

VALEURS D'ACQUISITION	SOLDE AU 01.01.2024	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE AU 31.12.2024
A0 Bâtiments et terrains	66 215 035	2 243 635	- 87 254	68 371 416
A1 Ouvrages d'art	58 491 085	9 556 639	-	68 047 724
A2 Voie ferrée	79 223 593	6 184 532	-	85 408 125
A3 Installations de courant de traction	33 014 697	3 684 880	-	36 699 577
A4 Installations de sécurité	36 014 078	661 630	-	36 675 708
A5 Installations à basse tension et de télécom.	4 531 824	854 980	-	5 386 804
A6 Installations d'accueil	20 932 686	-	-	20 932 686
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	74 087 455	1 415 556	- 2 672 188	72 830 823
A8 Moyens d'exploitation et divers	13 257 579	664 672	- 57 571	13 864 680
IMMOBILISATIONS	385 768 031	25 266 524	- 2 817 013	408 217 542

FONDS D'AMORTISSEMENTS	SOLDE AU 01.01.2024	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31.12.2024
A0 Bâtiments et terrains	15 573 818	2 340 307	- 87 254	17 826 870
A1 Ouvrages d'art	18 416 501	1 152 865	-	19 569 366
A2 Voie ferrée	26 935 716	2 815 525	-	29 751 242
A3 Installations de courant de traction	16 832 236	1 286 598	-	18 118 835
A4 Installations de sécurité	14 549 687	2 279 605	-	16 829 293
A5 Installations à basse tension et de télécom.	2 638 172	339 773	-	2 977 945
A6 Installations d'accueil	3 731 585	602 931	-	4 334 517
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	50 307 338	1 956 189	- 2 672 188	49 591 338
A8 Moyens d'exploitation et divers	9 832 481	627 089	- 57 571	10 401 999
FONDS D'AMORTISSEMENTS	158 817 535	13 400 882	- 2 817 013	169 401 404

VALEUR RÉSIDUELLE	226 950 496	11 865 642	-	238 816 138
Imm. en cours de construction	35 443 593	37 285 878	- 26 129 695	46 599 776
VALEUR NETTE	262 394 089	49 151 520	- 26 129 695	285 415 915

22. SÉPARATION DU SECTEUR INFRASTRUCTURE

22.1 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR

	INFRASTRUCTURE	VOYAGEURS TRV	AUTRES SECTEURS	TOTAL HORS INFRASTRUC-
PRODUITS	20 239 952	18 324 956	21 160 225	39 485 180
Produits des transports	-	4 777 141	6 094 831	10 871 972
Contributions des pouvoirs publics – exploitation	3 865 000	13 237 823	657 618	13 895 441
Contributions des pouvoirs publics – investissements	9 792 805	-	-	-
Revenus du prix du sillon	2 721 550	-	-	-
Prestations pour des tiers	554 926	277 736	11 084 147	11 361 883
Produits des locations	316 984	-	697 548	697 548
Propres prestations	2 697 370	-	1 000 897	1 000 897
Produits financiers	-	24 213	195 506	219 719
Autres produits	291 317	8 043	1 429 678	1 437 721
CHARGES	19 706 474	17 627 430	20 931 593	38 559 023
Coûts directs d'exploitation	2 383 480	311 005	6 728 150	7 039 154
Redip sur indemnités d'exploitation	139 140	476 561	-	476 561
TOTAL COÛTS DIRECTS	2 522 620	787 566	6 728 150	7 515 715
Coûts de personnel	3 826 465	4 856 310	6 995 510	11 851 821
Coûts de la régulation du trafic	952 649	-	-	-
Coûts de la vente et distribution	-	470 552	-	470 552
Coûts des véhicules	419 722	7 119 954	2 073 223	9 193 177
Coûts des bâtiments	378 019	-	207 907	207 907
Frais d'administration et marketing	1 811 399	2 043 175	2 018 494	4 061 669
Coûts du sillon	2 796	1 187 141	1 531 614	2 718 755
TOTAL COÛTS INDIRECTS	7 391 050	15 677 132	12 826 748	28 503 880
Coûts d'amortissements	9 146 365	1 162 733	1 376 695	2 539 428
Coûts d'investissements non-activables (CINA)	293 899	-	-	-
Redip sur indemnités d'amortissement	352 541	-	-	-
TOTAL COÛTS D'AMORTISSEMENT	9 792 805	1 162 733	1 376 695	2 539 428
RÉSULTAT	533 478	697 525	228 632	926 157

22.2 BILAN PAR SECTEURS

ACTIFS	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS	NON ATTRIBUABLE
ACTIFS CIRCULANTS	795 155	9 588 574	9 959 895
Trésorerie	42 134	-	9 959 895
Créances ventes et prestations	639 791	3 026 919	-
Du croire	-	- 170 000	-
Créances envers des entités apparentées	-	3 732 255	-
Autres créances	-	418 688	-
Stocks	29 157	1 905 053	-
Actifs de régularisation	84 074	675 659	-
ACTIFS IMMOBILISÉS	203 084 082	90 922 209	-
Immobilisations corporelles	203 084 082	82 331 833	-
Administration générale	-	10 978 472	-
Infrastructure	181 792 772	-	-
TRV	-	24 039 172	-
Tourisme et Camionnage	-	12 621	-
Ateliers et garage	-	21 993 101	-
Imm. en cours de construction infrastructure	21 624 789	-	-
./, participation de tiers aux en cours	- 333 479	-	-
Imm. en cours de construction autres secteurs	-	25 308 466	-
Immobilisations financières	-	8 422 139	-
Titres	-	168 237	-
ACTIFS AVANT COMPENSATION	203 879 237	100 510 783	9 959 895
TOTAL DE L'ACTIF	203 879 237	100 510 783	9 959 895

PASSIFS	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS	NON ATTRIBUABLE
CAPITAUX ÉTRANGERS	202 311 433	89 737 701	190 247
Capitaux étrangers à court terme	3 371 585	9 117 874	190 247
Dettes résultant d'achats et de prestations	3 129 436	4 050 230	-
Dettes résultant de créances sociales	-	-	190 247
Dettes envers des entités apparentées	209 221	- 97 376	-
Dettes à court terme portant intérêts	-	1 684 254	-
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	-	1 335 084	-
Passifs de régularisation	32 927	2 145 681	-
Capitaux étrangers à long terme	198 939 848	80 619 827	-
Dettes ne portant pas intérêts	-	8 332 000	-
Dettes à long terme portant intérêts	-	64 195 075	-
Provisions à long terme	67 804	266 343	-
Contributions des pouvoirs publics - Confédération	160 054 293	3 043 631	-
Contributions des pouvoirs publics - Canton du Valais	38 817 751	4 782 778	-
CAPITAUX PROPRES	9 790 027	3 717 245	8 603 262
Capital social	-	-	6 790 000
Propres parts du capital	-	-	- 28 290
Réserve légale issue du bénéfice	-	-	1 841 552
Réserve art. 67 LCdF	9 790 027	-	-
Réserve art. 36 LTV	-	764 192	-
Réserve facultative issue du bénéfice	-	2 953 053	-
PASSIFS AVANT COMPENSATION	212 101 461	93 454 945	8 793 509
COMPTE DE COMPENSATION	- 8 222 223	7 055 837	1 166 386
TOTAL DU PASSIF	203 879 237	100 510 783	9 959 895

22.3 IMMOBILISATIONS DU SECTEUR « INFRASTRUCTURE »

22.3.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS DU SECTEUR INFRASTRUCTURE

Les valeurs d'acquisition et amortissements ont varié de la manière suivante :

VALEURS D'ACQUISITION	SOLDE AU 01.01.2024	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE AU 31.12.2024
A0 Bâtiments et terrains	18 373 231	1 516 345	-	19 889 576
A1 Ouvrages d'art	58 491 085	9 556 639	-	68 047 724
A2 Voie ferrée	79 223 593	6 184 532	-	85 408 125
A3 Installations de courant de traction	33 014 697	3 684 880	-	36 699 577
A4 Installations de sécurité	36 014 078	661 630	-	36 675 708
A5 Installations à basse tension et de télécom.	4 531 824	854 980	-	5 386 804
A6 Installations d'accueil	20 844 489	-	-	20 844 489
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	11 892 335	240 436	- 2 672 188	9 460 583
A8 Moyens d'exploitation et divers	1 075 007	7 100	-	1 082 107
IMMOBILISATIONS	263 460 339	22 706 542	- 2 672 188	283 494 693

FONDS D'AMORTISSEMENTS	SOLDE AU 01.01.2024	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31.12.2024
A0 Bâtiments et terrains	4 481 261	323 842	-	4 805 103
A1 Ouvrages d'art	18 416 501	1 152 865	-	19 569 366
A2 Voie ferrée	26 935 716	2 815 525	-	29 751 242
A3 Installations de courant de traction	16 832 236	1 286 598	-	18 118 835
A4 Installations de sécurité	14 549 687	2 279 605	-	16 829 293
A5 Installations à basse tension et de télécom.	2 638 172	339 773	-	2 977 945
A6 Installations d'accueil	3 643 388	602 931	-	4 246 320
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	6 698 433	339 635	- 2 672 188	4 365 880
A8 Moyens d'exploitation et divers	1 032 365	5 574	-	1 037 939

FONDS D'AMORTISSEMENTS	95 227 760	9 146 349	- 2 672 188	101 701 921
-------------------------------	-------------------	------------------	--------------------	--------------------

VALEUR RÉSIDUELLE	168 232 579	13 560 193	-	181 792 772
Imm. en cours de construction	22 099 544	22 761 379	- 23 569 613	21 291 310
VALEUR NETTE	190 332 123	36 321 572	- 23 569 613	203 084 082

Détail des sorties	Total	Amort. cumulés	Produits	Gains/pertes
A7 Véhicules - automotrice ABDe 4/4 - 6/7	2 618 800	2 618 800	-	-
A7 Véhicules - Isuzu D-Max 224	26 694	26 694	17 576	17 576
A7 Véhicules - Isuzu D-Max 204	26 694	26 694	13 876	13 876
TOTAL	2 672 188	2 672 188	31 452	31 452

22.3.2 COMPTE DES INVESTISSEMENTS POUR LE SECTEUR INFRASTRUCTURE (ART. 3 AL. 2 OCEC)

GROUPES D'IMMOBILISATIONS (STRUCTURE MINIMALE)	IMMOBILISATIONS EN COURS, ÉTAT AU 01.01	FACTURES DE TIERS	PRESTATIONS PROPRES	TOTAL INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE	COMPTE DE RÉSULTATS (CHARGE)	COMPTABILITÉ DES IMMOBILISATIONS (ACTIVATION)	PRÊTS ART. 56	IMMOBILISATIONS EN COURS, ÉTAT AU 31.12
A0 Bâtiments et terrains	38 886.91	1 619 191.95	46 366.53	1 665 558.48	8.80	1 516 345.00	0.00	188 091.59
A110 Ouvrages d'art - ponts	817 412.38	8 649 227.85	305 374.43	8 954 602.28	809 355.77	8 265 770.00	0.00	696 888.89
A111 Ouvrages d'art - tunnels	2 557 208.69	1 424 477.96	202 804.69	1 627 282.65	34 191.65	0.00	0.00	4 150 299.69
A199 Ouvrages d'art - autres ouvrages d'art	549 674.29	1 308 523.86	226 007.41	1 534 531.27	61.45	1 290 869.00	0.00	793 275.11
A2 Voie ferrée	4 723 090.52	1 872 467.67	964 069.58	2 836 537.25	5 412.79	6 184 532.00	0.00	1 369 682.98
A3 Installations du courant de traction	5 177 411.02	-878 320.78	110 289.28	-768 031.50	28 097.36	3 684 880.00	0.00	696 402.16
A4 Installations de sécurité	5 897 590.56	2 159 248.01	203 832.28	2 363 080.29	18.41	661 630.00	0.00	7 599 022.44
A5 Installations à basse tension et de télécommunication	28 883.80	1 308 554.13	85 695.68	1 394 249.81	26.45	854 980.00	0.00	568 127.16
A6 Installations d'accueil et installations à ciel ouvert destinées à l'accès, à l'exploitation et à l'entretien	2 858 868.56	1 397 169.57	488 351.19	1 885 520.76	36 791.20	0.00	0.00	4 707 598.12
A710 Véhicules de l'infrastructure - véhicules ferroviaires de travail et de service destinés à l'infrastructure	31 760.00	978 885.90	64 579.17	1 043 465.07	7.60	240 436.00	0.00	834 781.47
A751 Véhicules de l'infrastructure - véhicules routiers de travail et de service	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A8 Moyens d'exploitation et divers	15 120.05	224 582.14	0.00	224 582.14	211 982.59	7 100.00	0.00	20 619.60
Participations de tiers	-596 362.30	0.00	0.00	0.00	-262 883.10	0.00	0.00	-333 479.20
TOTAL	22 099 544.48	20 064 008.26	2 697 370.24	22 761 378.50	863 070.97	22 706 542.00	0.00	21 291 310.01



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE TMR Transports de Martigny et Régions SA à Martigny

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TMR Transports de Martigny et Régions SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 sont conformes à la loi suisse et aux statuts, ainsi qu'aux Swiss Gaap RPC pour la partie concernant les secteurs indemnisés.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations d'éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site internet d'EXPERTsuisse <http://expertsuisse.ch/fr/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- 3 -



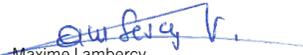
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Martigny, le 8 mai 2025

NOFIVAL SA



Maxime Lambercy
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sandrine Bron
Experte-révisseuse agréée



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

PRODUITS	2024	2023
PRODUITS DES TRANSPORTS	22 896 097	22 328 657
Voyageurs (transports publics)	9 875 317	8 930 426
Marchandises (transports publics)	24 894	25 213
Tourisme & Camionnage	12 995 885	13 373 019
PRESTATIONS DES POUVOIRS PUBLICS	27 553 246	22 287 395
PRODUITS ACCESSOIRES	18 036 747	16 095 582
Fermages et loyers	1 022 349	960 998
Produits liés à RegionAlps	4 202 857	3 549 444
Autres prestations pour des tiers	7 384 322	6 799 254
Résultat s/ventes immobilisations	553 723	291 914
Autres produits	4 873 496	4 493 973
TOTAL DES PRODUITS	68 486 090	60 711 634
CHARGES	2024	2023
CHARGES MATIÈRES ET PRESTATIONS	19 060 113	14 812 253
Energie et matières de consommation	10 445 023	10 220 475
Matériel et prestations de tiers	8 615 090	4 591 779
CHARGES DE PERSONNEL	24 174 371	22 378 382
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 242 266	7 399 043
Dépenses générales	3 812 509	4 309 010
Publicité	423 808	401 079
Assurances et dédommagements	840 760	765 125
Prestations de service par des tiers	1 570 480	1 320 529
Fermages et loyers	627 151	478 162
Perte sur débiteurs	- 32 441	125 137
AMORTISSEMENTS	14 732 421	14 051 789
Amortissements des immobilisations	14 445 316	13 787 406
Amortissements des participations fin.	71 394	48 672
Amortissement goodwill	215 711	215 711
TOTAL DES CHARGES	65 302 206	58 641 468

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 183 884	2 070 166
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 1 364 294	- 995 690
Charges financières	- 1 539 613	- 1 089 978
Produits financiers	191 527	92 440
Quote part dans les entreprises mises en équivalence	- 410	1 817
Part intérêt minoritaire au compte de résultat	- 15 798	31
RÉSULTAT ORDINAIRE	1 819 590	1 074 477
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 875	- 28 525
Charges extraordinaires	- 1 151 125	- 28 525
Produits extraordinaires	1 200 000	-
IMPÔTS	- 140 497	- 166 852
Impôts directs	- 145 147	- 233 979
Charges d'impôts différés	1 215	67 127
Produits d'impôts différés	3 435	-
RÉSULTAT NET	1 727 969	879 100

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIFS	2024	2023
ACTIFS CIRCULANTS	23 741 889	20 363 416
Trésorerie	10 102 296	8 378 649
Créances ventes et prestations	6 177 512	5 946 379
Du croire	- 404 840	- 448 164
Créances envers des entités apparentées	3 283 205	2 918 388
Autres créances	420 928	627 493
Stocks et travaux en cours	1 943 210	1 888 278
Actifs de régularisation	811 903	866 454
Placement à terme	1 407 675	185 940
ACTIFS IMMOBILISÉS	301 258 352	277 476 100
Immobilisations corporelles	299 156 059	275 115 513
Administration générale	10 978 472	11 441 165
Infrastructure	181 792 772	168 232 579
TRV	24 039 172	24 825 831
Tourisme et Camionnage	13 772 970	12 784 289
Ateliers et garage	21 993 101	22 388 056
Imm. en cours de construction infrastructure	21 604 585	22 695 907
./, participation de tiers aux en cours	- 333 479	- 596 362
Imm. en cours de construction autres secteurs	25 308 466	13 344 049
Titres	168 237	160 558
Goodwill	647 134	862 845
Participation dans les entreprises associées	56 409	56 818
Immobilisations financières	1 230 513	1 230 367
Immobilisations financières postposées	-	50 000
TOTAL DE L'ACTIF	325 000 241	297 839 517

PASSIFS	2024	2023
CAPITAUX ÉTRANGERS	303 447 468	278 035 900
Capitaux étrangers à court terme	16 674 131	14 372 090
Dettes résultant d'achats et de prestations	7 744 090	5 339 465
Dettes résultant de créances sociales	220 401	268 331
Dettes envers des entités apparentées	100 070	143 725
Dettes à court terme portant intérêts	3 209 913	3 772 080
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	1 549 263	1 496 206
Passifs de régularisation	3 850 395	3 352 283
Capitaux étrangers à long terme	286 773 337	263 663 810
Dettes ne portant pas intérêts	10 232 000	10 691 000
Dettes à long terme portant intérêts	69 261 737	57 000 029
Provisions à long terme	581 148	926 769
Contributions des pouvoirs publics	206 698 452	195 046 013
CAPITAUX PROPRES	21 552 772	19 803 617
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 290	- 28 289
Réserves consolidées	3 805 041	2 923 712
Réserve art. 67 LCdF	9 212 616	8 898 241
Réserve art. 36 LTV	10 823	322 355
Différence de change issue du capital et réserves	- 5 319	- 5 637
Intérêts minoritaires au capital	24 000	24 000
Intérêts minoritaire au bilan	15 933	134
Résultat de l'exercice	1 727 969	879 100
TOTAL DU PASSIF	325 000 241	297 839 517

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2024	2023
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	8 378 649	5 276 198
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net d'entreprise	1 727 969	879 100
Résultat s/ventes immobilisations	- 637 471	- 325 147
Dotation aux amortissements ordinaires	14 455 084	13 787 406
Dotation aux amortissements extraordinaires	1 000 000	
Amortissement goodwill	215 711	215 711
Variation des immobilisations financières	199 944	7 450
Variation des titres	- 7 679	1 544
Dotation(+) / dissolution(-) de provisions à long terme	- 345 621	14 540
Quote-part du résultat dans les sociétés associées	410	- 1 817
Résultat proportionnel des sociétés mises en équivalence	15 798	31
Correction de résultat des périodes précédentes	-	- 232
Charge d'impôts	- 4 650	- 67 127
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION	16 619 495	14 511 459
Variation des créances	- 947 847	- 1 983 993
Variation de stocks et travaux en cours	- 54 933	- 77 845
Variation des autres postes de l'actif	- 1 167 185	86 425
Variation des fonds étrangers à court terme	2 821 829	5 899 235
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	651 865	3 923 822
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	17 271 360	18 435 282

	2024	2023
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Dépenses d'immobilisations corporelles	- 39 663 989	- 30 202 019
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	- 11 055 000
Désinvestissements	805 829	3 629 899
FLUX FINANCIERS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS	- 38 858 160	- 37 627 120
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des dettes financières à long terme	11 657 623	6 341 391
Variation des contributions d'invest. pouvoirs publics	11 652 440	12 687 887
Intérêts minoritaires au bilan	-	134
Variation des actions propres	-	-
FLUX FINANCIERS RELATIFS AU FINANCEMENT	23 310 062	19 029 413
Effet net des écarts de conversion sur les liquidités	384	- 2 294
Variation de la trésorerie dans le périmètre de consolidation	-	1 417 346
Autres variations dans le périmètre de consolidation	-	1 849 824
AUTRES VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE	384	3 264 876
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	1 723 647	3 102 451
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE	10 102 296	8 378 649

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	CAPITAL SOCIAL	PROPRES PARTS DU CAPITAL	RÉSERVES DU BÉNÉFICE	RÉSERVE ART. 67 LCDF	RÉSERVE ART. 36 LTV	DIFFÉRENCE DE CONVERSION	RÉSERVE CONSOLIDÉE	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL DU GROUPE	INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS	TOTAL CAPITAUX PROPRES
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2021	6 790 000	- 28 389	3 167 203	8 241 533	749 400	-	-	-	18 919 747	-	18 919 747
Variation des actions propres	-	100	-	-	-	-	-	-	100	-	100
Variation du périmètre de consolidation	-	-	- 3 167 203	-	-	- 2 842	3 038 972	-	- 131 073	-	- 131 073
Résultat de l'année	-	-	-	-	-	-	-	1 146 713	1 146 713	-	1 146 713
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2022	6 790 000	- 28 289	-	8 241 533	749 400	- 2 842	3 038 972	1 146 713	19 935 487	-	19 935 487
Attribution aux réserves art. 67	-	-	-	656 707	-	-	-	-	656 707	-	656 707
Attribution aux réserves art. 36	-	-	-	-	- 427 044	-	-	-	- 427 044	-	- 427 044
Variation de change issue du capital et réserves	-	-	-	-	-	- 2 795	-	-	- 2 795	-	- 2 795
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	- 115 260	-	- 115 260	24 166	- 91 095
Résultat de l'année	-	-	-	-	-	-	-	879 100	879 100	- 31	879 069
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2023	6 790 000	- 28 289	-	8 241 533	322 355	- 5 637	2 923 712	879 100	19 779 482	24 134	19 803 617
Variation des actions propres	-	- 1	-	-	-	-	-	-	- 1	-	- 1
Attribution aux réserves art. 67	-	-	-	314 375	-	-	-	-	314 375	-	314 375
Attribution aux réserves art. 36	-	-	-	-	- 311 532	-	-	-	- 311 532	-	- 311 532
Variation de change issue du capital et réserves	-	-	-	-	-	318	-	-	318	-	318
Attribution aux réserves consolidées	-	-	-	-	-	-	881 329	-	881 329	-	881 329
Résultat consolidé	-	-	-	-	-	-	-	1 727 969	1 727 969	15 798	1 743 767
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2024	6 790 000	- 28 290	-	9 212 616	10 823	- 5 319	3 805 041	1 727 969	21 512 840	39 933	21 552 772

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis selon les normes du CO. Les comptes sont préparés à partir des états financiers des sociétés du groupe, et retraités, afin d'être en accord avec les principes comptables retenus par le groupe.

2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés englobent toutes les sociétés dans lesquelles TMR SA dispose de plus de 50 % des droits de vote et du contrôle de la société. Ces participations ont été consolidées par intégration globale. La part des actionnaires minoritaires, tant en ce qui concerne les fonds propres que les résultats, est mentionnée séparément. Les participations dans lesquelles TMR SA détient 50 % du capital ou moins sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence.

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SOCIÉTÉ	SIÈGE SOCIAL	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	% D'INTÉRÊT % DE CONTRÔLE			
			2024	2023	2024	2023
TMR Camionnage SA	Martigny	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
TMR France SAS	Chamonix	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
May Taxi & Limousine SA	Val de Bagnes	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
Moret Frères SA	Martigny	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
Verbier Mobility Sàrl	Val de Bagnes	ME	33,3	33,3	33,3	33,3
Vallée du Trient Tourisme SA	Trient	ME	30,0	30,0	30,0	30,0
Centre de Transferts Martigny SA	Martigny	ME	33,3	33,3	33,3	33,3
PompAbéton SA	Martigny	CI	76,0	76,0	76,0	76,0
Site du Lihombert SA	Martigny	ME	25,0	25,0	25,0	25,0

CI = consolidation intégrale / ME = mise en équivalence

La date du bouclage des états financiers individuels de toutes les sociétés du groupe est le 31 décembre.

3.1. VARIATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Aucune variation pendant l'année 2024 n'est survenue.

3.2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Les participations non consolidées sont portées au bilan à leur coût d'acquisition.

4. PRINCIPES D'ÉVALUATION

4.1. TRAITEMENT DES OPÉRATIONS INTERNES

Les créances et dettes réciproques des sociétés du Groupe sont éliminées dans le cadre de la consolidation, de même que les produits et charges résultant de transactions internes au Groupe.

4.2. MÉTHODE DE CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société TMR France SAS a été évaluée selon les taux suivants :

Bilan: cours au 31.12.2024

Compte de résultat: cours moyen 2024

Capital: cours du jour du versement

Il en résulte un écart de conversion de CHF 5'319.00 qui a été indiqué comme position séparée dans les fonds propres de la société et dans le tableau de variation des fonds propres.

4.3. CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les créances sur les débiteurs et les autres débiteurs figurent au bilan à la valeur nominale. Les créances douteuses ainsi que les risques généraux font l'objet d'une provision.

4.4. DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS

Les fournisseurs et autres figurent au bilan à la valeur nominale.

4.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements. Les immobilisations sont sous-évaluées en raison de l'application de méthodes d'amortissement différentes entre TMR Camionnage SA et Moret Frères SA. Nous renonçons à chiffrer ces montants car nous estimons que la lecture des comptes n'est pas modifiée significativement. De plus, les méthodes d'amortissement entre les deux entités seront similaires dès janvier 2025.



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE TMR Transports de Martigny et Régions SA à Martigny

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société TMR Transports de Martigny et Régions SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de les déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

En complément, nous relevons que les comptes consolidés de l'exercice précédent n'ont pas été audités.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site internet d'EXPERTsuisse <http://expertsuisse.ch/fr/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Martigny, le 8 mai 2025

NOFIVAL SA

Maxime Lambercy
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Sandrine Bron
Experte-révisseuse agréée

Propositions du conseil d'administration

Sur la base du présent rapport et de celui de l'organe de révision, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs les actionnaires :

- d'approuver le présent document, ainsi que les comptes et le bilan 2024 ;
- d'approuver la répartition du résultat ;
- de donner décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2024 et de prendre acte du rapport de l'organe de révision des comptes.

Nous vous exprimons, Mesdames et Messieurs les actionnaires, notre vive reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez et pour l'intérêt que vous portez aux affaires de la société.

Le Conseil d'administration adresse également ses vifs remerciements aux cadres et à tout le personnel, qui s'engagent avec enthousiasme et compétence pour le développement de la compagnie.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président

David Martinetti

Le Secrétaire

Florian Piasenta

PV de l'assemblée générale 2024



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2024

Date et lieu : Jeudi 20 juin 2024, à 16 h 00, au restaurant du Zoo des Marécottes
Président : M. David Martinetti
Directrice générale : Mme Marielle Desbiolles
Secrétaire au PV : M. Florian Piasenta
Présents : selon liste déposée au secrétariat
Excusés : selon liste déposée au secrétariat

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2024 de la société anonyme TMR - Transports de Martigny et Régions, à 16 h 00.

Il adresse ses salutations à toutes et tous en leurs titres, fonctions et qualités. Il relève particulièrement la présence de M. Stefan Burgener, représentant les actions du Canton du Valais et de l'Office Fédéral des Transports

Les actionnaires sont remerciés pour avoir répondu à l'invitation qui leur a été adressée le 23 mai 2024 par le secrétariat et par la publication dans la FOSC du 22 mai 2024, numéro de publication UP04-0000006291. Plusieurs personnes se sont excusées. La liste est annexée à la présente.

Le registre des actionnaires compte un total de 679'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10.-, toutes entièrement libérées. L'actionnariat est principalement constitué par la Confédération suisse à hauteur de 43,21 % et le Canton du Valais à hauteur de 42,57 %.

M. David Martinetti constate que l'assemblée a été légalement convoquée, qu'elle est régulièrement constituée et qu'elle peut donc valablement délibérer, entendu qu'elle se compose de 35 actionnaires représentant 617'238 voix sur le total de 679'000. La majorité absolue est de 308'620 voix.

L'ordre du jour suivant est accepté comme proposé :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2023
3. Rapport annuel 2023
4. Présentation des comptes et bilan 2023
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs
7. Election statutaires
8. Remerciements
9. Divers

À toutes fins utiles, le Président procède à la désignation d'un scrutateur en la personne de M. Raymond Carrupt, qui accepte cette tâche.

Avant de poursuivre, une pensée particulière est adressée pour toutes les personnes qui nous ont quittés. En leur mémoire, et avec tous les participants qui ont perdu un proche, un instant de silence est observé.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2023

Le procès-verbal susmentionné est accepté à l'unanimité avec des remerciements à son auteur.

3. Rapport annuel 2023

Tous les actionnaires et invités ont pu consulter le rapport de gestion 2023 en ligne. Le Président adresse un message circonstancié et bien senti à l'adresse de tous ceux qui s'engagent pour le bien de notre société. La Directrice générale commente ensuite uniquement les grandes lignes du rapport de gestion 2023 qui ne soulève aucune question.

Le Président souligne la bravoure de Mme Marielle Desbiolles dans la présentation du rapport de gestion 2023, bien qu'elle soit arrivée le 1er février 2024. Il remercie Mme Marielle Desbiolles pour son engagement, sa volonté manifeste et son expertise apportée au cours de ces derniers mois pour faire évoluer TMR.

4. Présentation des comptes et bilan 2023

M. Steve Biolaz, responsable Finances et Controlling, détaille les comptes 2023. Ceux-ci n'apportent aucune question ou remarque.

5. Rapport de l'organe de révision

M. Maxime Lambercy, de la fiduciaire Nofival SA, donne lecture des rapports et des comptes consolidés de TMR SA et de ses sociétés filles, et invite l'assemblée à les accepter et à donner décharge aux organes responsables.

6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs

Le Président soumet au vote le rapport de gestion, les comptes et le bilan qui sont acceptés à l'unanimité des membres présents. L'assemblée donne également décharge aux administrateurs. Des remerciements sont adressés aux actionnaires pour la confiance témoignée.

7. Elections statutaires

Election des administrateurs

Aucune nomination de nouveaux membres au conseil d'administration n'a eu lieu cette année.

Election de l'organe de révision

NOFIVAL SA est réélue à l'unanimité des membres présents pour une nouvelle période.

8. Remerciements

Le Président souhaitait également remettre en main propre un cadeau de remerciement à l'ancien directeur, M. Martin von Känel, actuel sous-directeur et chef de la division Financement de l'OFT, qui n'a malheureusement pas pu être présent.

9. Divers

Parole à la salle

Personne d'autre ne sollicite un temps de parole.

L'assemblée est close à 16h35 et le Président passe la parole à M. Florian Piasenta, propriétaire du Zoo des Marécottes et Président de la Commune de Salvan. M. Florian Piasenta, présente le projet de développement du Zoo ainsi que l'implication de la famille Piasenta dans la région. Il présente également la commune qui accueille cette assemblée.



David Martinetti

Président

Annexe : mentionnée



Florian Piasenta

Secrétaire

